

revue du célib

BRETAGNE

N° 15 Nov.-Déc. 72 — 3,50 F

inform

- NANTES
EN
BRETAGNE ?

- LES 55
JOURS
DU C.E.L.I.B.

- **Georges LOMBARD**
le sens d'un combat



**Sécurité
Service
Satisfaction...**

Les trois règles d'or de la



banque de bretagne

la grande banque régionale qui gère vos intérêts

75 Agences et Bureaux en Bretagne et à Paris.

GRACE A NOS SPECIALISTES IMMOBILIERS

Construire, acheter, aménager, réparer n'est plus un problème.

Des Crédits nombreux et variés vous sont proposés :

- Pour votre résidence principale : maison ou appartement neuf.
- Pour vos travaux d'aménagement ou vos grosses réparations.
- Pour l'achat de votre résidence secondaire.
- Pour l'achat d'immeuble ancien.

SI VOUS ETES SALARIES

Nos prêts sur salaires sont là pour résoudre vos problèmes financiers personnels.

EGALEMENT SI VOUS EPARGNEZ

Le meilleur rendement de votre épargne vous est assuré.

En toute circonstance, vous bénéficiez des nombreux services que nous avons le plaisir de vous offrir parmi lesquels :

- Nos comptes chèques gratuits.
- Nos comptes sur livrets.
- Notre service « Domiciliation » (quittances d'eau, gaz, électricité, téléphone, traites de voitures, etc...).
- Notre service « Retrait hebdomadaire » (possibilité de retrait de 1 000 F par semaine chez tous nos correspondants).
- Nos services de gestion de portefeuille.
- Notre important réseau de correspondants en France et à l'étranger, etc...

UN RENSEIGNEMENT N'ENGAGE A RIEN... VENEZ NOUS VOIR,
LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS EST RESERVE

RENNES 18, QUAI DUGUAY-TROUIN .. TÉL. 30.36.75 A 81
30.47.34 A 38

SOMMAIRE



N° 15 - Novembre - Décembre 1972
Bimestriel
Tirage : 30 000 exemplaires

Couverture : Photo Duchesne, Brest
Clichés : AFP, Ouest-France,
Michalowsky.

Editorial : le sens d'un combat 2

Nantes en Bretagne : 4
● Dernière chance
● La preuve par neuf, huit ou sept ?

La Celib à la Une 6

Concours : les pays de Bretagne 10

Celib-Scopie 11

Les 55 Jours du Celib 12

- L'électrochoc
- Les conflits sociaux
- Lettre des étudiants en Médecine

L'Europe des régions 15

Un président de commission 16

La parole aux régions de l'Ouest 18

Le Monde et nous 21

La Subde a aussi son Ouest 22

L'O.R.T.F. et la région 24

La Bretagne et la 3^e chaîne 26

Culture et langue bretonnes 27

Huit équipes d'architectes 28

L'ordre de l'Herminette au président Pleven 32

Directeur : Joseph MARTRAY

Rédacteur en chef : Jean-Pierre BLOUIN

Administration-Publicité : CELIB

7, place de Bretagne

35 - RENNES

C.C.P. Revue Bretagne 2 754-42 Rennes

Abonnements : au CELIB - 20 francs

Imp. : « Les Nouvelles de Bretagne » Rennes

NOUVELLE SERIE

LA rénovation du C.E.L.I.B. devait également se traduire dans sa revue. Pour tenter d'y parvenir, nous avons adopté quatre principes :

1° utiliser cette chance assez exceptionnelle que constitue l'existence de journalistes bretons de talent, tant dans la presse régionale que parisienne, et obtenir leur concours régulier : c'est chose faite et d'autres noms apparaîtront dans les prochains numéros ;

2° développer les reportages, interviews, enquêtes : l'opinion d'un paysan, d'un lycéen, de « l'homme de la rue », étant aussi importante que celle de l'élu ou du dirigeant socio-professionnel ;

3° s'inscrire d'emblée dans l'événement et suivre l'actualité avec l'optique bretonne et régionale qui est la nôtre, en évitant les longues études détachées de l'immédiat ou les documents techniques.

4° Adopter une mise en page moderne, avec le maximum de documents photographiques.

Ce premier numéro d'une nouvelle série ne doit être considéré que comme un essai. Nous attendons maintenant de nos lecteurs critiques et suggestions.

*

LES 55 JOURS DU C.E.L.I.B.

29 septembre - 22 novembre : le C.E.L.I.B. est sorti de la crise qui le frappait depuis six mois. Chaque jour ou presque, la presse régionale annonce une initiative, rend compte d'une réunion, relate une démarche, reproduit une position qu'il vient de prendre. Les séances du Comité Directeur, hier déchirées, retrouvent non seulement leur unanimité mais leur enthousiasme, les commissions siègent avec tous leurs membres et Georges Lombard fait des réunions publiques aux quatre coins de la région.

On a reconstruit ici le film de ce redressement spectaculaire qui a stupéfait en Bretagne... et ailleurs. C'est le récit de ces premiers jours du C.E.L.I.B., rénové dont nous avons essayé de retrouver le climat.

*

NANTES EN BRETAGNE :
DERNIÈRE CHANCE ?

LE 13 novembre 1972, le Conseil général de Loire-Atlantique a émis un vœu en faveur d'une région comprenant la Bretagne, les Pays de Loire et « éventuellement d'autres départements limitrophes ». Une grande région allant jusqu'au Poitou - Charentes est impossible et le problème serait insoluble si les Nantais s'obstinaient sur cette position : les semaines qui viennent vont donc être décisives pour l'unité bretonne.



LE SENS D'UN COMBAT

restés en son sein, seraient le signe, la marque, la preuve de sa « non-représentativité », de son impossibilité de parler au nom de la Bretagne, de faire entendre sa voix, de négocier en son nom, de lui permettre de poursuivre sa longue marche vers la dignité...

Etranges propos que ceux-là et curieuse conception du sens d'un combat !

La Bretagne n'est pas, ne peut pas être seulement l'affaire de quelques-uns, d'un dosage savant, aussi artificiel et faux que celui des alchimistes des anciens temps qui tournaient le dos à l'avenir, donc au progrès des hommes.

Jamais, en effet, la réunion de quelques individualités — si brillantes soient-elles, si diverses soient-elles quant à leur origine, leur milieu, leurs tendances — ne fut à elle seule suffisante pour faire d'un aréopage un ensemble crédible.

La crédibilité, en l'occurrence, se fonde sur autre chose : la volonté de tout un peuple, son amour pour sa petite patrie, son accord intime sur les buts à atteindre, l'action à mener, les moyens à mettre en œuvre pour que l'essentiel, envers et contre tous, soit atteint à l'échelon régional.

La Bretagne n'échappe pas à cette loi.

Si le C.E.L.I.B. des années héroïques a incarné la Bretagne, c'est parce que, dans le désarroi, l'angoisse qui était la sienne — dépassant les systèmes politiques, l'opposition fondamentale qui divisait les tenants de telle ou telle conception, mais les rassemblant pour un combat qui était celui de la vie —, il traduisait une communauté de vue, d'action, de lutte partagée par tous les Bretons.

Ce C.E.L.I.B.-là n'était composé pourtant que d'une poignée d'hommes ! Mais ce C.E.L.I.B.-là, parce qu'il était la preuve vivante de la volonté et de l'unanimité bretonnes, imposait finalement à l'Etat une véritable politique de l'aménagement du territoire, arrachait les bases du développement de la Bretagne, les moyens de freiner l'hémorragie dont elle souffrait et qui atteignait presque le seuil de l'irréversible.

Qu'on ne s'y trompe pas ! Une telle force, une telle unanimité n'ont été, ne sont, ne seront possibles que dans la mesure où, « ne mélangeant pas les genres », le C.E.L.I.B. restera dans son rôle, c'est-à-dire reconnaîtra que l'action politique, l'action syndicale, comme les actions sectorielles, sont indépendantes, et s'exercent à tous les échelons, librement.

Le C.E.L.I.B. n'a pas de choix politique à faire.

Le C.E.L.I.B. n'a pas à se mêler des actions et études sectorielles.

Le C.E.L.I.B. n'a pas de choix syndical à exercer.

Il a pour seul rôle et pour seul but — mais quel rôle et quel but ! — mobilisant toutes les énergies, toutes les compétences, d'assurer à la Bretagne les moyens de son développement et de sa dignité, moyens sans lesquels il n'existerait plus pour les Bretons d'autres problèmes à résoudre, puisqu'il n'y aurait plus de Bretagne vibrante et frémissante de vie.

L'ambition du C.E.L.I.B. ne peut se situer qu'à ce niveau.

Elle explique que le C.E.L.I.B. n'a pas à se préoccuper de la « couleur » de ceux qui dirigent l'Etat. Car quels que soient les hommes, leur philosophie, leur appartenance, l'Etat reste l'Etat, avec ses contraintes, ses conceptions, le centralisme qu'il engendre, de l'ouest à l'est, du nord au midi. Elle explique qu'en toute hypothèse, le problème de l'aménagement du territoire — même d'un territoire plus vaste s'étendant à partie ou à la totalité de l'Europe — suppose aujourd'hui et supposera demain une action régionale puissante, délibérée, énergique et dure, comme l'histoire des différents Etats du monde nous permet de le savoir.

Le C.E.L.I.B., par la force des choses, doit être et s'affirmer toujours davantage LA CONSCIENCE EXIGEANTE DE LA BRETAGNE. Il doit être lieu de rassemblement de ses problèmes généraux, de liaison de ses énergies, creuset de sa volonté et de sa détermination.

Pour cela, ce n'est pas sur les « notables » d'où qu'ils viennent, élus ou nommés, que la Bretagne doit se reposer ou se fier, c'est sur elle-même et sur elle seule, c'est-à-dire, sur chacun de ses fils et de ses filles.

Car à ce moment-là, et à ce moment-là seulement, la Bretagne fait « le poids », puisqu'à partir d'une étude, d'une réflexion, d'une volonté communes, c'est le problème global de son devenir qu'elle pose, un problème qu'elle seule, dans son unité, dépassant ce qui la divise, ses espérances contradictoires, ses besoins sectoriels, est capable d'annoncer et de résoudre.

Le C.E.L.I.B. issu de Pontivy en est, comme aux temps héroïques que je rappelle, intimement convaincu.

Il sait que les progrès accomplis ont démobiliés certains, que la proximité d'échéances précises en mettent d'autres sur la réserve, qu'enfin dans l'esprit de quelques-uns le doute est parfois né sur sa volonté.

Mais il sait aussi que si la bataille engagée voici maintenant vingt ans a été marquée de succès incontestables, pour autant la dure partie de la survie et du développement n'est pas encore gagnée.

Alors lui appartient de faire son pèlerinage aux sources.

Et il le fait avec la foi de ceux qui croient. A travers toute la Bretagne dont il est à l'écoute, il lui appartient de parler un langage clair. Et il l'emploie, car est fini le temps des demi-mesures, des nuances et des teintés quasi-incolores. Il lui appartient de dresser un bilan, en même temps que la liste des obstacles encore à franchir.

Et il l'établit sans complaisance et sans peur, car il sait que le dialogue des Bretons entre eux, pour être fructueux et générateur de progrès, passe par la vérité.

Ce C.E.L.I.B.-là n'est pas le C.E.L.I.B. de quelques hommes possédant une science infuse des nécessités bretonnes, imbus d'idées à imposer, enfermés dans la tour d'ivoire de la notabilité où beaucoup, et de tous bords, se complaisent, au nom de ce que par dérision involontaire, ils nomment « la volonté » des autres.

Ce C.E.L.I.B.-là est un C.E.L.I.B. fier, un C.E.L.I.B. au service d'une grande cause, celle de la Bretagne, un C.E.L.I.B. recherchant le contact des hommes, afin de mieux sentir battre leur cœur.

Ce C.E.L.I.B.-là est un C.E.L.I.B. de combat, un C.E.L.I.B. ignorant compromission, soumission à quiconque, et donnant le meilleur de lui-même à la bataille qu'il faut gagner et à laquelle il appelle tous les Bretons.

Dans le respect de leur liberté, leurs choix dans tous les domaines, mais en leur rappelant sans cesse — au risque de déplaire — que cette liberté, ces choix, ces options impliquent qu'ils se battent d'abord tous ensemble pour que soient obtenues les infrastructures nécessaires au progrès économique et social, soient reconnus les objectifs démographiques, soient encouragés et réalisés, après avoir été fixés et arrêtés, les buts et les efforts à accomplir pour assurer la qualité de la vie, celle du travail, le développement harmonieux de toute la Bretagne, de la mer et de l'intérieur. Ces objectifs, ces buts, ces efforts, les Bretons sont unanimes à les reconnaître prioritaires. Il leur reste à les transformer en réalité en unissant leurs forces, leur volonté et leur amour.

Puisse les Bretons la vouloir.

Pour leur honneur et pour la Bretagne. ■

PONTIVY, 29 septembre 1972, 19 heures. « Le C.E.L.I.B. continue ».

La petite phrase court sur les télétypes, en attendant de figurer en bonne place dans la presse du lendemain, tandis que la télévision, en direct, dans le soir qui tombe, rend compte de ces « Etats Généraux » de Bretagne qui ont décidé que le C.E.L.I.B. devait poursuivre son combat.

Alors, d'une manière bien bretonne, sans considération pour les conséquences, sans s'arrêter aux nécessités de la lutte que la Bretagne ne peut assumer qu'à travers lui, d'un bout à l'autre du vieux pays les prophètes traditionnels du « désenchantement cultivé » — le plus vieux, le plus fidèle, le plus sournois de nos démons familiers, celui qui tout au long de notre histoire n'a eu de cesse que nous emprunions les chemins du déclinement, de l'amertume et de l'impuissance — avec de la distinction dans la voix, de l'élégance triste dans le style, font semblant de s'interroger, provocante, sur la crédibilité de ce qu'ils appellent « le C.E.L.I.B. amputé ». A les en croire, le départ que l'on peut espérer « momentané » de quelques-uns, la « mise en congé ou en attente » de quelques autres, alors que pratiquement toutes les collectivités locales qui le soutiennent depuis vingt ans, les chambres consulaires et professionnelles, la plupart des organisations socio-professionnelles avec lesquelles il travaille depuis toujours, sont



DERNIÈRE CHANCE...

Le conseil général de Loire-Atlantique avait la possibilité, ce 13 novembre 1972, de provoquer, à coup sûr, la fusion des deux régions de Bretagne et des Pays de Loire. Il suffisait qu'il s'en tienne à cette perspective et renonce à exprimer en même temps, comme il l'a fait, son espoir de constituer une vaste région comprenant aussi le Poitou-Charentes : espoir chimérique puisque chacun sait que la Bretagne n'acceptera jamais d'entrer dans un tel ensemble.

Tout est encore possible si les Nantais ne s'obstinent pas sur des positions qu'ils ont peut-être voulu affirmer seulement par principe : s'ils mettent, avec nous, toute leur énergie à construire ce qui est immédiatement réalisable, c'est-à-dire la « Bretagne Armoricaïne » comprenant, outre les cinq départements « historiques », la Mayenne, la Vendée et la Maine-et-Loire — si du moins les Angevins acceptent de cohabiter avec les Bretons.

Telle est, pour nous, à défaut de la solution idéale mais impossible des cinq départements, la formule institutionnelle qui permettrait de retrouver Nantes, sans tomber dans les aventures du « Grand Ouest » à treize départements.

Il faut tenter d'en sortir car si l'Ouest est inacceptable, la Bretagne réduite à quatre départements n'est pas, elle-

même, à l'échelle européenne. Ce n'est pas une question de kilomètres carrés, mais de poids économique. La présence de Nantes est nécessaire, non seulement pour faire équilibre entre Brest et Rennes, mais pour permettre, dans la Communauté à neuf — élargie demain, nous l'espérons, à l'Espagne et au Portugal — de jouer pleinement la carte océane.

La mise en eau profonde du port de Roscoff ne fera qu'accentuer une vocation inscrite sur n'importe quel atlas de géographie : la Bretagne doit être un lien entre les îles Britanniques et l'Irlande d'une part, le Sud-Ouest français et la péninsule ibérique d'autre part. L'un des grands combats des prochaines années sera d'éviter que la construction du tunnel sous la Manche ne dévie entièrement vers le nord les courants de trafic entre la Grande-Bretagne et l'Europe : ce combat ne peut être gagné sans Nantes-Saint-Nazaire.

Voilà les dimensions du débat qu'il est indispensable de reprendre. C'est la dernière chance, car cette occasion manquée ne se représentera pas de sitôt. Le maintien du statu quo signifierait pour chacun le repli sur soi, la coupure définitive entre la Bretagne et la vieille capitale de ses Ducs, l'abandon des grands desseins que nous pouvons accomplir ensemble.

J. M.

LA PREUVE PAR NEUF HUIT OU SEPT ?

par J.-P. CRESSARD

« Nantes en Bretagne ». A côté de ce souhait du C.E.L.I.B. partagé par de nombreux Bretons, vient d'apparaître « Le Grand Ouest » formule de région à treize départements proposée par M. André Morice, sénateur maire de Nantes.

« Si la région est petite, elle s'imposera, expliquait-il, au détriment des départements. Si elle est grande, les départements verront leur rôle se renforcer. Ce grand Ouest comprendrait trois régions économiques actuelles, la Bretagne, les Pays de la Loire et le Poitou-Charentes c'est-à-dire la ZEAT (zone d'étude de l'aménagement du territoire). Elle correspond également, à l'exception du département de la Manche, à la zone d'action d'Ouest-Atlantique dont M. J. Voizard est le commissaire à l'industrialisation. Elle aurait pour centre la métropole d'équilibre Nantes - Saint-Nazaire. Avec sept millions d'habitants elle serait à la taille des régions européennes. »

Cette région qui ne tient pas compte de la géographie physique (elle réunit des massifs granitiques et des plaines calcaires) et de l'histoire (les provinces qu'elle englobent ont eu peu de rapports entre elles) s'impose-t-elle pour des critères économiques ?

M. Vertadier, député maire de Poitiers, est en toute hypothèse très réticent.

« L'actuelle région du Poitou-Charentes, de formation récente, est constituée par les provinces du Poitou, de l'Aunis, de la Saintonge et de l'Angoumois. Sa population ayant des traits communs, elle est assez homogène. Mais elle a comme axe fort, la RN 10 et aura bientôt l'autoroute A 10 qui relie Paris à Bordeaux. Ses autres liaisons la portent de l'Atlantique vers Lyon, la Suisse et le centre de l'Europe. »

« Que nous apporterait une « subordination » à Nantes et des échanges administratifs avec une Bretagne qui n'a pas les mêmes problèmes que nous ? »

Si l'on pousse plus loin on constate que le Poitou-Charentes est un peu tiraillé. Le Sud du département de la

Un vœu du Conseil Général du Finistère

« Le conseil général du Finistère réuni en session ordinaire le 20 novembre 1972 prend acte de la position du conseil général de la Loire-Atlantique sur les modifications à apporter aux limites des régions dans le cadre de la loi de juillet 1972. »

« Le conseil général du Finistère, qui souhaite, comme tous les Bretons, que la Loire-Atlantique réintègre la Bretagne, ne peut que se réjouir de l'initiative prise par l'assemblée de ce département. »

« Le conseil général du Finistère conscient des problèmes économiques que pose à la Loire-Atlantique la modification des limites de la région des Pays-de-Loire qu'elle anime, rappelle que pour qu'une région de programme soit efficace, dynamique, source de développement et de progrès, elle doit constituer une véritable entité dont l'histoire, la culture, l'économie sont les garants d'une même lutte et d'une même solidarité dans l'effort. »

« Le conseil général du Finistère émet le vœu qu'à la diligence de son président soit organisée une concertation des conseils généraux des quatre départements appartenant à la région de programme de Bretagne, afin qu'en toute clarté soit définie une position commune permettant, avant un vote sur celle-ci, une discussion franche, loyale et approfondie avec le conseil général de la Loire-Atlantique. »

(Vœu adopté à l'unanimité le 20 novembre 1972.)

Vienne, les Charentes sont très liés avec Bordeaux ayant depuis longtemps subi l'influence administrative, universitaire et commerciale de la capitale de l'Aquitaine. Par contre le Nord des Deux-Sèvres (Bessuire) pays de bocage, est plus tourné vers Nantes.

Que l'on soit ou non partisan de cette formule, on doit admettre qu'elle ne s'impose pas dans l'immédiat chez



André MORICE, sénateur-maire de Nantes

les Poitevins-Charentais et qu'elle a peu de chances d'être retenue par les divers Conseils Généraux. Resto alors l'union des régions de Bretagne et des Pays de la Loire. Cette dernière comprend outre la Loire-Atlantique, la Vendée, le Maine-et-Loire, la Sarthe et la Mayenne. Il est difficile d'affirmer qu'elle est homogène car elle a toujours été menacée d'éclatement, spécialement de la part de la Sarthe qui regarde vers l'Est et non vers Nantes.

La Sarthe a même actuellement un projet d'une nouvelle région « Maine-Anjou-Touraine » qui comprendrait la Sarthe, la Mayenne, le Maine-et-Loire, l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher. M. Maury sénateur-maire du Mans, qui en est l'un des défenseurs, ne pose pas comme condition première que le Mans en soit la capitale. Pour lui cette région doit faire partie de la couronne parisienne. Si cette région voyait le jour, les Pays de la Loire seraient réduits à deux départements la Loire-Atlantique et la Vendée, qui

La Bretagne qui souhaite que soit mis fin à la situation qui lui est faite depuis des années et qui la réduit à quatre départements au lieu des cinq qui la composent, ne peut qu'exprimer son ardent désir de voir se reconstituer l'unité historique, culturelle, économique, de volonté qu'elle a formée tout au long de son Histoire.

Le C.E.L.I.B. pense que le retour de la Loire-Atlantique en Bretagne peut s'accompagner d'une modification de ses anciennes limites. L'histoire le justifie, aussi bien pour la Mayenne que pour la Vendée. La Géographie, de toute évidence, ne s'y oppose pas. L'économie, qui implique une volonté commune, le permet.

Si pour le Maine-et-Loire la question peut, à l'extrême rigueur, se poser, il ne saurait, en aucun cas, en aller de même pour un département comme la Sarthe, tournée, non vers la mer, encore moins vers la Bretagne, mais vers d'autres centres d'intérêts.

Quant au reste et comme le Conseil Général de la Loire-Atlantique lui-même l'a indiqué, les possibilités de concertation offertes par la loi entre les différentes régions apparaissent suffisantes.

G. LOMBARD, président du C.E.L.I.B. (déclaration faite à Quimper le 14 novembre).

pourraient alors se regrouper avec l'actuelle région de Bretagne.

Mais tout n'est pas simple. Voyons par exemple le cas de la Mayenne. Celle-ci souhaitait, il y a quelques années encore fusionner avec le département de la Sarthe pour créer un département du Maine. Cela ne se fit pas. Elle est intéressée par la Normandie. Mais cette région (au sens historique) veut faire disparaître son découpage en Basse et en Haute-Normandie pour former un seul ensemble de cinq départements allant du Mont Saint-Michel à Dieppe et ayant comme point fort le triangle Le Havre, Rouen, Caen.

« Alors s'il nous faut choisir entre Rennes et Nantes, affirme M. Bertrand Denis, député du nord de la Mayenne, nous préférons Rennes, plus proche de nous, par la route et qui nous a toujours bien accueillis. Peu d'entre nous vont à Nantes. La preuve : le rattachement de notre département à l'académie de Nantes a soulevé beaucoup de protestations et les étudiants n'en tiennent compte que si des décisions administratives les y obligent. »

« La Maine-et-Loire, à l'exception du Choletais, très lié avec Nantes, demeure assez indécis. Angers est à une bifurcation : une route et bientôt une autoroute vers Paris par la Mans et la vallée de la Loire vers Tours. A Nantes, la voisine, on reproche de se servir d'abord parce que la ville est métropole d'équilibre. On aimerait constituer une région où il y ait un contrepois à Nantes : pourquoi pas Rennes ? » Nous avons toujours eu d'excellentes relations avec cette ville », souligne M. Turc, maire d'Angers.

Reste la Vendée. Elle fut jadis poitevine, mais maintenant elle est sérieusement attirée vers Nantes qui est par sa population la première ville de l'Ouest qui comprendrait outre les quatre départements de l'actuelle région bretonne, la Loire-Atlantique c'est-à-dire le cinquième département et son cortège de départements limitrophes : Vendée, Mayenne et Maine-et-Loire, soit une région à huit départements, qui n'est pas une province historique mais qui a correspondu aux « marches de Bretagne lorsque celle-ci était en expansion territoriale. »

Mais si en Bretagne l'homme de la rue est plus intéressé par le problème de ce remodelage régional, il n'en est pas de même ailleurs. Il y a des gens qui ont le sentiment d'appartenir à une province qui a sa personnalité ; ailleurs ils font surtout partie d'une entité administrative, le département. D'un côté plusieurs siècles d'existence, de l'autre 180 ans seulement. Au clocher de la régionalisation, tous ne sont pas à la même heure. »

Jean-Pierre CRESSARD.

CONCOURS DE MONOGRAPHIES

exercice de géographie appliquée, mais aussi prélude à l'action.

Le premier lancement de ce concours 1972-1973 a été fait sur les ondes de Radio-Armorique le lundi 6 novembre. De 12 h 10 à 12 h 30, Raymond Letertre, journaliste de l'ORTF régional, a interviewé à ce sujet M. Louis Martin, président de la commission « Jeunesse et Bretagne », trois professeurs, MM. Métrope, Coupel et Legoff, ainsi que quelques-uns de leurs élèves au collège des Cordeliers de Dinan.

Nous reproduisons ici la majeure partie de cet échange.

Extraits du règlement du concours

« Dans le cadre de l'ouverture à la civilisation régionale, le CELIB organise entre les jeunes de Bretagne, un concours de monographies sur les « Pays de Bretagne ». La plus grande liberté est laissée dans le choix des thèmes et la conduite de leur étude.

« C'est ainsi que les monographies pourront porter sur l'ensemble des Pays de Bretagne, ou sur un seul, ou même plus simplement sur une région plus petite formant un élément caractéristique de l'un d'entre eux.

« Elles peuvent être rédigées par un jeune seul, ou par un groupe, dans le cadre d'activités scolaires, périscolaires ou autres. Le concours demeure donc ouvert aux membres des Foyers de Jeunes, M.J.C., clubs divers que la matière de Bretagne intéresse. »



M. LETERTRE :

M. Martin, vous êtes chargé d'organiser et de suivre ce concours : pourquoi cette forme de concours a-t-elle été choisie et quel sera son déroulement ?

M. MARTIN :

Je voudrais distinguer deux choses : le fond qui est l'ouverture des jeunes aux problèmes de la région, notamment pour nous, la Bretagne, et la forme retenue qui est le concours.

En ce qui concerne le fond, l'ouverture des jeunes aux problèmes régionaux, c'est cela essentiellement l'objectif que l'on poursuit à travers la commission « Jeunesse et Bretagne », et plus particulièrement à travers le concours. Pourquoi a-t-on retenu la forme du concours ? Parce que au C.E.L.I.B. il fallait encourager les initiatives, partout où on pouvait d'une part les susciter et d'autre part soutenir celles qui existaient. Il est fort probable que dans certaines régions de Bretagne, cette forme de concours que l'on a retenue et qui retrouve une forme antérieure puisqu'il y a une dizaine d'années cela existait déjà, intéressera moins que dans d'autres régions.

M. LETERTRE :

Vous avez fait justement allusion au passé. Effectivement, dès 1962 le C.E.L.I.B. avait lancé également un concours de monographies et il y avait eu chaque année, je crois jusqu'en 1969, autour de 4 à 500 jeunes qui étaient intéressés, qui avaient participé. Et la jury avait à se débattre avec plus d'une centaine de monographies présentées. Toutes initiatives étaient laissées sur les sujets à aborder. Pour la balance de ce concours, vous avez choisi cette fois un thème ?

M. MARTIN :

Oui, si nous nous sommes arrêtés au thème, c'est-à-dire aux pays, c'est d'abord parce que le C.E.L.I.B. a pris position officiellement pour des études à réaliser dans le cadre des Pays au niveau Bretagne.

M. LETERTRE :

Maintenant, je voudrais poser une question aux jeunes : comptez-vous travailler individuellement sur ces monographies ou par équipe, par groupe ?

JEUNES 1^{er} C, 2^{de} C2 et B :

Depuis déjà deux ans, il y a un groupe d'élèves de Seconde et Première qui réalisent soit un film, soit comme l'année dernière, du théâtre.

Cette année on avait donc décidé de continuer sur cette voie et on a pris connaissance du concours du C.E.L.I.B. On a alors décidé de réaliser un film sur la Bretagne. On s'est choisi de réaliser un film sur une légende de la Table Ronde, se déroulant dans la région de Paimpont.

M. LETERTRE :

Quels sont les moyens matériels dont vous disposez pour la réalisation de ce film ?

JEUNES :

Eh bien, on dispose de certains moyens qui sont prêtés par des parents, comme la caméra, mais le reste du matériel va être loué. Alors bien entendu, on a besoin d'argent, et pour l'obtenir on se sert des réalisations qui

ont été effectuées les années précédentes, en faisant des projections, des films déjà réalisés et des représentations de la pièce tirée du « Petit Prince » de Saint-Exupéry qui a été jouée l'an dernier par les secondes.

M. LETERTRE :

Avez-vous dans d'autres classes, choisi des sujets plus économiques ou sociaux ?

JEUNES 1^{er} C :

Oui, en effet, nous sommes deux à avoir pensé une étude qui viserait à mettre en comparaison les entrées aux différents niveaux scolaires.

M. LETERTRE :

Les entrées dans la vie professionnelle ?

JEUNES :

Oui, exactement !

M. LETERTRE :

M. Martin, ce concours de monographies n'est pas en fait réservé aux scolaires, il y eut d'ailleurs, un certain nombre d'études réalisées par les « groupes d'études économiques et sociales », les G.E.E.S. Est-ce que ces groupes existent toujours ? Sont-ils participants à ce concours ?

M. MARTIN :

La responsabilité de la participation appartient aux présidents des groupes. Personnellement je ne vois aucun inconvénient, au contraire, à ce qu'ils y participent.

● SUITE PAGE 20

CELIB-SCOPIE

Le Breton face à la vie moderne

par Edouard OLLIVRO



Il a été dit et souvent redit que le Breton n'était pas taillé pour les âpres combats de la vie moderne. Sa sensibilité, son imagination qui peut parfois se transformer en rêverie, son respect d'autrui, une fréquente timidité aussi l'amèneraient à fuir les luttes, à éviter les choses.

— Et la bataille du rail, dirait-on ? Et les manifestations agricoles ?... Nul pays ne s'est davantage battu ces temps derniers que la Bretagne.

C'est vrai. Et l'écho de nos engagements se propageant dans l'ensemble du pays n'a pas été pour rien dans la transformation progressive de la France actuelle... Il n'en reste pas moins exact que le Breton, Celte parmi d'autres Celtes, a du mal à s'adapter à la rigueur des temps que nous vivons, aux exigences impitoyables des réussites classiques, à certaines méthodes de succès, qu'il néglige parce qu'au fond il les méprise.

Et pourtant, c'est peut-être le Breton qui dans notre pays et même en Europe possède aujourd'hui les meilleurs atouts dans la dure compétition de l'économie et aussi dans la construction d'une civilisation originale.

Son pays, resté à l'écart de l'industrialisation fumeuse et anarchique du XIX^e et du début du XX^e siècle, offre des sites de grande beauté, de grande pureté, des havres de méditation et de paix que l'homme moderne recherche de plus en plus. Ses richesses agricoles, l'exploitation de la mer, le tissu urbain que les siècles lui ont légué, voilà encore trois piliers solides d'une future prospérité.

Mais ce qui placera à coup sûr la Bretagne dans le peloton de tête des régions, c'est le Breton lui-même avec les bons et les moins bons côtés de sa personnalité. On dit le Breton sensible et imaginaire. C'est précisément ces deux traits de caractère qui peuvent lui permettre de

percevoir à l'avance, en tout cas avant d'autres, des événements, des évolutions qui aux yeux de certains esprits, plus concrets apparemment, seraient du royaume de la chimère et de l'utopie.

Lancer le C.E.L.I.B. en 1950 pouvait paraître une chimère alors que la centralisation était plus forte que jamais. On sait la suite... Elaborer et faire paraître « LE LIVRE BLANC » pouvait sembler une entreprise de même nature. Aujourd'hui, ses idées maitresses, après avoir été discutées aux échelons les plus élevés, sont reprises et mises en pratique par l'Aménagement du Territoire.

La prétendue timidité du Breton — qui est plutôt une réserve — est également un atout dans un monde facilement superficiel et ostentatoire. Le silence qu'elle engendre permet d'observer les partenaires ; elle donne aussi le temps de la réflexion indispensable avant toute action. Quant au respect d'autrui, il donne aux Bretons de nombreux amis en dehors même de la Bretagne. Et un réseau d'amis est toujours efficace.

Oh, le Breton a aussi des défauts. Il est plus têtu que tenace. Sa passion lui enlève parfois le sens du possible immédiat. Il a plus tendance à imaginer qu'à réaliser. Il a parfois tendance aussi au désenchantement et à l'amertume. Dans un monde où l'économie tient une grande place, il a souvent de la peine à maîtriser les notions d'argent.

Mais, tel quel, ni pire ni meilleur que les autres, il a un rôle à jouer. Et il le jouera. Un double rôle en vérité : faire de la Bretagne une terre de bonheur. Et, ce bonheur, le répandre aussi en dehors de chez lui. La Bretagne n'a jamais été une demeure fermée ; mais bien au contraire toujours ouverte sur la France et le Monde. ■



M. PLANCHET, maire de Saint-Malo, s'adressant à G. LOMBARD, près duquel se trouvent M. HAMELIN et le Général VALLIERE.

LA VIE DU CELIB

LES 55 JOURS DU CELIB

L'ELECTROCHOC

Vingt réunions publiques en deux mois ! Au bureau du C.E.L.I.B., tout le monde était contre : les salles seraient vides à cause du temps, de la télévision, de l'indifférence des Bretons. De toute façon, c'était courir des risques inutiles, susciter des difficultés locales, etc... Mais Georges Lombard tenait à son idée et il l'imposa.

C'est lui qui avait raison : 350 personnes à Saint-Malo, 300 à Redon, 150 à Callac, 300 à Quimper, 250 à Pontivy, 1 000 à Ploudalmézeau, 700 à Landivisiau. Il faut assister à « l'événement » pour tenter de le comprendre. J'étais, pour ma part, à Landivisiau. Une salle « introuvable », telle qu'en ont rêvé tous les organisateurs. C'est vraiment la population rassemblée : des commerçants, des paysans, des ouvriers, des gauchistes et des sans parti, des hommes et des femmes, des jeunes avec leurs barbes et leurs questions, des moins jeunes qui s'inquiètent de l'exploitation familiale, des vieux qui évoquent d'autres combats.

Pourquoi sont-ils donc sortis ce soir de chez eux ? Sûrement pas pour assister à une empoignade politique et, dès ses premiers mots Georges Lombard refuse d'aller sur ce terrain. Pour savoir ce qu'est ce fameux C.E.L.I.B. dont « les journaux parlent » ? Un peu sans doute. Mais surtout pour voir l'homme que la Bretagne a choisi et qui, chacun le pressent, est en train de prendre en main le destin de cette région, pour le connaître, l'entendre, lui poser des questions, l'éprouver aussi.

En réalité, les réunions du C.E.L.I.B. révèlent Georges Lombard aux Bretons, mais aussi à lui-même. Il a trouvé le ton. Les questions portées sont dominées, les problèmes locaux représentent leur dimension, les grandes ambitions communes se dessinent. La salle est emportée par cette passion agissante que l'orateur lui fait partager : c'est l'électrochoc.

Et ceux qui avaient parié sur Georges Lombard, non seulement pour résoudre la crise du C.E.L.I.B., mais surtout pour « assumer » la Bretagne, se rendent compte dans ces réunions, en quelque sorte physiquement, que le choix était bon et que le pari est déjà presque gagné.

INTERIM.

Pontivy, 29 septembre. Georges Lombard est élu à l'unanimité président du CELIB « Un contrat d'un an pour que le CELIB redevienne la conscience exigeante de la Bretagne ».

Paris, 5 octobre. Georges Lombard et Joseph Martray témoignent au procès du F.L.B. devant la Cour de Sûreté de l'Etat « On n'étouffe pas une province pendant si longtemps sous le carcan du centralisme sans courir des risques graves et provoquer des révolts ». Eugène Guémener au même procès : « les Bretons sont-ils les Porto-Ricains de la France ? ».

Guingamp, 7 octobre. Le Comité Directeur du CELIB élit son nouveau bureau et les Présidents de commissions. « Nous ne distribuons pas des titres mais des responsabilités ».

Ploërmel, 7 octobre. Le soir même, intervention du président Lombard au colloque organisé par le C.E.B. (Pays de Ploërmel) sur le développement de la Bretagne intérieure.

9 et 16 octobre. Georges Pliet et Jean-Pierre Blouin étudient sur place les deux conflits sociaux qui se déroulent à Saint-Carreuc et à Plémet.

Paris, 19 octobre. Georges Lombard rencontre Gaston Daffère, Président du Mouvement Européen pour la France. Organisation fin mai 1973, en Bretagne, d'une « Conférence internationale des régions périphériques maritimes des l'Europe des neuf ». Georges Lombard et Joseph Martray rencontrent Pierre Abelin, président du Comité Régional d'Expansion de Poitou-Charentes : réunion le 9 décembre à Nantes d'une conférence des Comités d'Expansion de l'Ouest français.

LA VIE DU CELIB

LE CELIB ET LES CONFLITS SOCIAUX

Depuis le 29 septembre, le C.E.L.I.B. a été conduit à reconsidérer ce que l'on pourrait appeler son « attitude sociale ». Révision inévitable, puisque le silence qu'il avait gardé dans l'affaire du Joint Français, puis dans celle du lait, lui avait été reproché, contribuant à le mettre en crise.

Mais si le C.E.L.I.B. ne peut rester spectateur devant certains conflits qui, par leurs causes, leur ampleur, leur durée touchent toute la Bretagne, il doit en même temps se garder d'une intervention systématique. Il n'a surtout pas à se substituer aux organismes qui ont en charge ces problèmes : syndicats, employeurs, collectivités, instances officielles de conciliation. Les conflits du travail font partie de l'actualité courante et contribuent à l'évolution des rapports sociaux : ils ont leurs phases d'intransigeance, parfois d'outrance, destinées à préparer, de part et d'autre, les positions les plus fortes pour la négociation qui reste toujours l'objectif final.

Par contre l'intervention du C.E.L.I.B. se justifie dans deux circonstances : lorsque le conflit pose un problème général, mettant en cause les grands intérêts de la région, par exemple la nature même de la décentralisation industrielle ; lorsque les autres recours ont été épuisés et que les différentes parties sont d'accord pour qu'il tente, non pas d'arbitrer, ce qui ne sera jamais son rôle, mais de rapprocher les points de vue, de préférence en dehors de toute publicité. C'est ce qu'il a fait dans les deux récents conflits des Côtes-du-Nord.

Telle est, à notre avis, la position du C.E.L.I.B. qui ne peut être au service d'aucune catégorie professionnelle, puisqu'il est au service de la Bretagne.

Jean MONTFORT.

Du 20 au 22 octobre. Une délégation du CELIB participe au Congrès National des Economies régionales sur le thème « Les villes moyennes » - (Application du Livre Blanc du CELIB dans toutes les régions de France).

20 octobre, Rennes. Georges Lombard interviewé à Radio-Armorique et à la télévision régionale. A propos des arbes de Plémet et de Saint-Carreuc : « Le CELIB n'assistera pas en spectateur au développement de situations de ce genre ».

21 octobre, Saint-Malo. Première des réunions publiques d'information décidées par le Comité Directeur du CELIB. Le président Lombard définit l'attitude du CELIB vis-à-vis de l'Etat : « La Bretagne doit se comporter en partenaire et non en quémendeur ou en mendiant ».

23 octobre, Guingamp. Rencontre avec les responsables de la 3^e chaîne de télévision pour étudier les programmes intéressant la Bretagne. Réunion avec les architectes bretons pour l'application du « Livre Blanc » du CELIB. Des projets concrets seront proposés par la profession dans un délai de 3 semaines.

24-28 octobre, Londres. Rencontre et entretiens du CELIB avec les dirigeants en Grande-Bretagne du Mouvement Européen au sujet de l'application de la politique communautaire régionale.

23, 24 octobre, Rennes. Une délégation d'étudiants en médecine de Rennes saisit le CELIB de leur problème : manque de place en 2^e année pour les étudiants de 1^{re} année reçus en septembre. A la suite d'une négociation directe avec M. Fontanet, ce problème est résolu le 28 octobre.

Vue de la salle à Ploudalmézeau.



LA VIE DU CELIB

- 24 octobre, Redon :** Deuxième étape du « Tro-Breiz » du président du CELIB : « Les Bretons ont le devoir de se battre pour la Bretagne ». Le président Lombard annonce par ailleurs qu'il vient d'inviter le Conseil Général de Loire-Atlantique à adhérer au CELIB.
- 25 octobre, Rennes :** Le CELIB lance un concours de monographies auprès des jeunes sur le thème « Les pays de Bretagne ». Le Recteur Durand-Frinborgne accepte de présider le jury.
- 26 octobre, Callac :** Troisième étape du « Tro-Breiz » : « Le CELIB se battra pour le désenclavement de la Bretagne intérieure ».
- 3 novembre, Ploudalmézeau :** 1 000 personnes à la quatrième réunion publique du CELIB, organisée par le maire de Ploudalmézeau, M. Arzel.
« L'industrialisation de la Bretagne passe par la relance de ses activités maritimes ».
- 4 novembre, Rennes :** 1^{re} réunion de la commission du VII^e Plan présidée par M. Sabouret. Trois groupes de travail sont créés : bilan du VI^e Plan, préparation du VII^e Plan et prospective.
- 6 novembre, Rennes :** Réunion plénière des 10 nouvelles commissions du CELIB auxquelles se sont inscrites près de 300 personnes. Etudes immédiates des dossiers pour de nouvelles négociations avec l'Etat en janvier prochain.
Réunion du Bureau du CELIB. Parmi les questions abordées : Rousseau-Aviation, « Il faut trouver une solution qui maintienne un caractère régional à la seule compagnie aérienne bretonne ».
1^{re} réunion des commissions « Livre Blanc », présidée par M. Ollivro, et « Infrastructure et Pays », présidée par M. Rohou.
Le soir, à Landivisau, 5^e réunion d'information : « Le développement

du monde rural conditionne l'équilibre futur de la région ».

7 novembre, Nantes Vannes : Réunion de la commission « Bretagne », présidée par M. Gicquel. « Pour permettre le retour de la Loire-Atlantique en Bretagne, le CELIB accepterait l'extension de la région aux départements limitrophes ».

13 novembre, Guingamp : Deuxième réunion des architectes de Bretagne : plusieurs équipes sont constituées pour l'étude et présentation de projets conformes aux idées du Livre Blanc. Application prévue dans le cadre des pays.

14 novembre, Quimper : Sixième réunion d'information du CELIB.

15 novembre, Pontivy : Réunion de la commission « Infrastructures et Pays ». Le Président Lombard, sollicité par les élus locaux, intervient auprès du Président directeur général de la Société des Kaolins à Paris, pour hâter la solution du conflit social de l'usine de Plémet.

18 novembre, Morlaix : 1^{re} réunion de la commission « Communication et économie » présidée par M. Guymonarch.

18 novembre, Rennes : 1^{re} réunion de la commission « Jeunesse et Bretagne » présidée par M. L. Martin.

20 novembre, Pontivy : 7^e réunion d'information du CELIB.

23 novembre, Rennes : 1^{re} réunion de la commission « Bretagne dans l'Europe élargie ». Mise au point du voyage des parlementaires britanniques. Préparation du Congrès des régions périphériques de l'Europe prévu en Bretagne pour mai 1973.
L'Amiral Amman coordonnera les études sur les problèmes d'échanges et du nord de l'Ecosse au sud du Portugal ».

24 novembre, Cahors : 8^e réunion d'information.

Une lettre des étudiants en médecine au président du C.E.L.I.B.

Rennes, le 22 novembre 1972.

Monsieur le Président,
Nous avons l'honneur de vous informer que, suite à vos démarches courant octobre, auprès du ministre, nous venons de régler nos formalités d'inscription.

Nous voulons, par cette lettre, au moment où d'autres étudiants, dont la situation est identique à celle qui était la nôtre il y a un mois, font la grève de la faim dans diverses facultés de France, vous remercier de votre obligeance et du poids que vous avez mis dans vos multiples démarches. Nous apprécions donc d'autant plus la rapidité et le rôle que vous avez bien voulu tenir dans cette affaire.

Au nom de tous nos camarades, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Pour nos camarades,
Ch. DOURTHE, J.-L. KERGARAVAT, C. NICOLO.



Sans les régions, l'Europe serait un édifice sans âme.

La Conférence des neuf qui s'est tenue en octobre à Paris, aura-t-elle marqué le départ d'une véritable politique communautaire régionale ? Plusieurs indices permettent de le penser, le moindre n'étant sans doute pas l'obstination manifestée à cet égard par les Britanniques.

En réalité, la politique régionale était déjà prévue dans le Traité de Rome dont le préambule indiquait que les Etats membres devaient « renforcer l'unité de leurs économies et en assurer le développement harmonieux en réduisant l'écart entre les différentes régions et le retard des moins favorisées ». Des initiatives furent d'ailleurs prises, par exemple la réunion à Bonn, en septembre 1970, d'une conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire et les propositions concrètes de la Commission aboutissant à une résolution « en vue des décisions du Conseil concernant la politique régionale de la Communauté ». Mais ces « décisions », qui devaient intervenir avant le 1^{er} octobre 1972, se trouvèrent bloquées au dernier moment à Bruxelles et le représentant de la France n'y fut pas étranger : il apparaissait sans doute préférable, de laisser à la conférence de Paris, le bénéfice de cette relance.
Quoi qu'il en soit, les régionalistes ne peuvent que se féliciter d'une telle relance, d'autant plus opportune que l'Union monétaire préconisée par le Président Pompidou risquerait, sans ce correctif, de conduire naturellement les capitaux privés vers les régions les plus développées.

Le cinquième point de la déclaration finale de la Conférence de Paris est entièrement consacré au problème régional. Après avoir affirmé, qu'ils « reconnaissent une haute priorité à l'objectif de remédier dans la Communauté aux déséquilibres structurels et régionaux », les chefs d'Etat ou de gouvernement annoncent deux décisions. D'abord la Commission élaborera « sans délai » un rapport sur les problèmes qui se posent sur ce sujet à la Communauté élargie et présentera « des propositions appropriées » ; ensuite un « Fonds de développement régional » sera mis en place avant le 31 décembre 1973, alimenté, dès le début de la deuxième phase de l'Union économique et monétaire par les ressources propres de la Communauté ».

Cette idée d'une intervention financière européenne dans l'action régionale n'est certes pas nouvelle. Dans le passé, plusieurs organismes de la Communauté ont apporté leur concours à la Bretagne en y ayant bénéficié : Banque Européenne d'Investissement, F.E.O.G.A., Fonds social, etc. Mais cette fois, nous sommes en présence d'un Fonds spécialisé dont la vocation est claire : « corriger les déséquilibres régionaux principaux dans la Communauté élargie et notamment ceux résultant d'une prédominance agricole, des mutations industrielles et d'un

L'EUROPE DES RÉGIONS ?

par Joseph MARTRAY

sous-emploi structurel ». Comme la déclaration des chefs d'Etat ou de gouvernement indique par ailleurs que « d'ores et déjà ils s'engagent à coordonner leurs politiques régionales » et qu'ils sont « désireux d'engager leurs efforts dans la voie d'une solution communautaire aux problèmes régionaux », on est enfin parvenu cette fois à définir une politique, tout en prévoyant les moyens financiers de la réaliser. Bien des problèmes subsistent, les plus importants étant de savoir quelle sera le volume des dotations dont disposera le nouveau Fonds et les modalités de son fonctionnement, en liaison avec les organismes financiers déjà existants. Il faudra définir enfin les limites exactes de la précaution ajoutée dans le texte, à savoir que l'intervention du Fonds devra être « coordonnée avec les aides nationales ».

Cette réserve, probablement voulue par la France, s'explique sans doute par le fait que notre pays, en retard par rapport à la plupart de ses partenaires dans le domaine des institutions régionales, dispose par contre d'une certaine avance pour la mise en œuvre de l'aménagement du territoire : ceci, en particulier, grâce à son système de planification et en raison de l'existence d'un organisme d'intervention souple et efficace, la D.A.T.A.R. Les véritables régionalistes seraient les premiers à redouter un transfert trop rapide à Bruxelles de décisions qui conditionnent l'avenir de nos provinces. Ils préfèrent encore s'entendre avec leur Etat dont ils ont, en quelque sorte, l'habitude, plutôt qu'avec un organisme supra-national lointain, qui, dans l'état actuel de la construction européenne, risquerait fort de se trouver entre les mains des technocrates bruxellois. Le danger d'un centralisme européen n'est pas inexistant : c'est pourquoi, tant que l'Europe politique, contrôlée par les élus, ne sera pas créée, l'action communautaire régionale devra s'orienter d'abord vers la coordination des programmes et des initiatives, vers l'apport d'une importante aide complémentaire aux dispositifs nationaux d'aménagement du territoire, avec le financement de quelques grands projets d'intérêt européen.

Rien ne serait plus dangereux et plus irréaliste, que de chercher à opposer aujourd'hui l'Europe des Régions à l'Europe des Etats. En réalité, notre vieux continent tire sa richesse et son originalité de la variété des éléments qui le constituent : les Etats sont, et resteront longtemps encore, le plus puissant de ces éléments. Mais il faut veiller à ce que leur tendance naturelle ne les conduise pas à étouffer d'autres réalités essentielles pour la civilisation européenne : les communes, les régions, ce que l'on appelle d'un terme général, « les pouvoirs locaux ». Sinon la construction communautaire aboutirait à un édifice sans âme où les peuples ne se reconnaîtraient pas.

G. Lombard vendredi 20 octobre, avec R. Letestre à l'O.R.T.F.





Un président de commission définit son travail

Yves SABOURET

président de la Commission
« VII^e Plan » du C.E.L.I.B.

Yves Sabouret, 36 ans, maire de Saint-Cast. Dans la nouvelle organisation du C.E.L.I.B., il présidera la Commission « Septième Plan ». C'est sans doute la tâche qui convenait le mieux à cet esprit tout à la fois soucieux du réalisme et attiré par la prospective.

— Comment est-il venu à l'action bretonne ?

« Je suis parti de la gestion communale. Devenu maire de Saint-Cast en 1967, à la suite d'une élection partielle, j'ai été frappé très vite par le manque de moyens dont pouvaient disposer les responsables de la vie municipale. Faiblesse des moyens en

hommes, et surtout en documentation et en instruments économiques. « D'autre part, et c'est un point très important, les petites et moyennes communes sont gérées de façon authentiquement démocratique. On y est à l'écoute des gens et de leurs besoins. On les connaît, on les rencontre. C'est une gestion humaine et dévouée. Dans la période de mutation rapide que nous traversons, le problème est de conserver de telles valeurs, de conserver tout ce qui est humain et démocratique, authentiquement. La commune reste un des derniers bastions qui permettent de défendre ces qualités. C'est le mérite de la structure communale. « Mais en même temps qu'elle est humaine, la gestion de communes

comme celle que j'administre a trop tendance à s'effectuer au jour le jour.

« C'est pourquoi je me suis attaché à la compléter par une vue rationnelle des choses.

« A Saint-Cast, nous avons connu deux expériences qui nous ont permis de concilier l'aspect humain et l'aspect prospectif. « D'abord dans une station balnéaire, les espérances foncières sont plus développées et plus sollicitées qu'ailleurs. Chacun espère une mise en valeur collective qui augmentera la valeur de son propre bien. Ensuite il fallait aborder une tâche d'information en profondeur. Nous avons fourni toutes les explications. Nous avons fait appel à toutes les réactions. Nous avons recueilli une cinquantaine de suggestions très valables de modification du plan original. Et tout cela s'est passé dans les six mois qui précédaient les élections municipales de 1971. Ce qui n'a pas empêché que tout s'est passé dans la plus grande sérénité, sérénité de la part de tout le monde. Voilà bien, à mes yeux, le grand mérite de l'information.

« La seconde expérience concerne la fusion de Saint-Cast avec Notre-Dame-du-Guildo. Ce fut la première réalisée dans le cadre de la loi de juillet 1971. Bien que la loi prévoit la procédure du référendum qu'en cas de désaccord, nous avons procédé à une consultation générale, à une sorte de sondage avec toutes les garanties nécessaires. Là encore, le travail d'information a été très important. Des réunions contradictoires, des dossiers remis à chaque électeur des deux communes, avec toutes les données du problème (par exemple les tableaux d'évolution fiscale sans la fusion et en cas de fusion).

ÉLU TROIS FOIS MAIRE EN CINQ ANS

« Depuis janvier 1972, il n'y a plus qu'une seule commune. Ce qui m'a permis d'être élu maire pour la troisième fois en cinq ans !... »

— De son expérience d'élus local, Yves Sabouret retient donc avant tout l'intérêt porté par ses concitoyens à une réflexion sérieuse, alimentée en informations complètes, sur l'avenir. Comment voit-il l'avenir de la Bretagne ?

« Ce qui est fondamental, c'est le rapport entre une situation démographique donnée, son évolution, l'évo-

lution de la scolarisation, et l'avenir des jeunes.

« Je constate que nous avons fabriqué un appareil scolaire dont on peut dire aujourd'hui que, globalement, il est à peu près satisfaisant. Mais cet appareil est en avance sur nos structures économiques. Nous formons des jeunes avec quelques années d'avance par rapport aux possibilités d'accueil sur le marché du travail.

ON NE RECONNAIT PLUS LA BRETAGNE D'IL Y A QUINZE ANS

« Seuls ceux qui ne veulent pas la voir nient que la situation de la Bretagne s'est considérablement améliorée. On ne reconnaît plus la Bretagne d'il y a quinze ans. Allez vous promener dans certaines autres régions : vous constateriez que rien n'y a changé depuis quinze ans. Chez nous, l'évolution de l'emploi est à peu près convenable. Les équipements collectifs sont considérables. Le rythme de création des emplois industriels se poursuit comme il était prévu. On tend vers un solide migratoire nul.

« Mais il reste tous les jeunes qui possèdent une qualification précise et qui n'arrivent pas à trouver les débouchés qu'ils souhaiteraient là où ils le souhaiteraient, c'est-à-dire dans leur région. Je crois que c'est de cette réflexion que l'on doit partir pour orienter le VII^e Plan. »

— Partant de ce point de vue, comment la Commission « VII^e Plan » du C.E.L.I.B. organisera-t-elle son travail ?

UNE FILLE DU LIVRE BLANC

« J'instaurerai un travail d'équipe, répond Yves Sabouret. Il n'y aura pas d'exclusive, pas de numerus clausus. La Commission accueillera tous ceux qui voudront venir y participer.

« Sur quoi réfléchir ? N'oublions pas ce que nous sommes : une Commission du C.E.L.I.B., et non une Commission du Plan, et non une Commission administrative. Nous n'avons pas à faire des propositions au gouvernement.

« Notre rôle nous appelle à réfléchir de façon prospective et autonome. Ce qui signifie notamment que nous aurons à envisager un avenir sûrement plus lointain que le terme du VII^e Plan. Si vous voulez, cette Commission sera un peu la fille du Livre Blanc. Elle dégagera des options pour l'avenir. Pendant que les instances régionales et nation-

les élaboreront concrètement le Plan, nous aurons à analyser leurs propositions, et le cas échéant à les critiquer. »

— Cela, c'est l'esprit dans lequel le C.E.L.I.B., par sa commission, abordera l'étude du VII^e Plan. Et les méthodes ?

« Nous commencerons par réfléchir sur les plans précédents. Ce qui implique une liaison avec les Commissions chargées d'analyser la situation actuelle. D'autre part nous serons en rapports constants avec le Commissariat au Plan, la mission régionale et l'association Ouest-Atlantique pour nous ravitailler en données objectives, chiffrées, etc. Je dis bien en données, et non en idées. Les idées, c'est à nous de les avoir.

« Nous confronterons, en nous livrant à une analyse critique, les taux de réalisation du VI^e Plan à la prospective que nous aurons effectuée. Nous comparerons les réussites et les insuffisances aux aspirations, pour définir ce qu'à nos yeux devront être les options prioritaires du Plan pour la Bretagne. »

— De ce que pourraient être ces orientations, Yves Sabouret, bien sûr, ne veut pas préjuger. Du moins peut-il nous donner son avis personnel sur l'évolution des choses et des hommes dans notre région.

« Voyez-vous, je pense que la Bretagne sort de l'ère de la pénurie pour entrer dans l'ère de l'abondance, avec encore des inégalités et des injustices.

« Jusqu'il a fallu se donner entièrement à la réflexion en termes quantitatifs. C'était l'essentiel en raison des problèmes humains considérables qui se posaient. Cette politique nous a permis de faire des progrès considérables.

« Nous en sommes aujourd'hui au moment où il faut savoir dépasser le stade du quantitatif pour proposer des options qualitatives. Ce qu'a dit à ce sujet le Premier Ministre s'applique parfaitement à la Bretagne.

« Veillons à ce que la croissance quantitative continue, par exemple pour ce qui est des emplois et des équipements collectifs. En même

temps apportons des solutions, sur le plan de la qualité, à un certain nombre de problèmes.

« Par exemple, le problème de l'emploi. Le problème des O.S. La vraie réponse à la question du décalage des salaires bretons n'est pas simplement dans les mesures à prendre pour que l'O.S. breton soit bien payé. Elle est dans un changement qualitatif de son travail.

« Par exemple aussi, le paysage, la tradition, la culture. Je suis persuadé que la modernisation de la Bretagne est totalement compatible avec le respect de son passé. Encore faut-il prévoir et, la aussi, prévoir qualitativement. »

UN AUTRE TYPE DE PLAN...

En définissant ainsi la façon dont elle va travailler, la Commission « VII^e Plan » du C.E.L.I.B. ne remet-elle pas en cause le système actuel de planification française ? Pour Yves Sabouret la réponse est claire.

« La planification à la française est arrivée à une limite technique. Avec les plans de modernisation et d'équipement, il fallait mesurer des objectifs. Aujourd'hui il faut attaquer une autre matière : l'environnement sous toutes ses formes et, pourquoi ne pas le dire, le bonheur. Or, rien de cela n'est chiffrable. Nous devons donc penser à un autre type de Plan. « Un Plan qui se mêlera moins de prévisions détaillées. Nous avons moins besoin de prévoir combien d'automobiles seront produites dans cinq ans que de dégager de grandes options humaines. Cela n'exclut pas les chiffres, bien sûr, mais je crois que le Plan doit se réfugier sur les sommets.

« Au niveau national, il s'agira de déceler incompatibilités et incohérences.

« Au niveau régional, il s'agira d'être plus précis et de prévoir les adaptations nécessaires.

« C'est cela la grande réflexion sur le VII^e Plan. Pour le moment personne ne détient de réponse claire. Mais elle est urgente. »

(Propos recueillis par Jean-Claude BUANIC.)

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO (1^{er} février 1973) :

LES PROBLÈMES BRETONS DANS LA BATAILLE ÉLECTORALE

Enquête dans les cinq départements et interviews de candidats de chaque formation politique.

PIERRE ABELIN... une certaine ambition d'être Breton



Pierre ABELIN :
« Nous voulons être des Bretons à part
entière. »

TOUT le monde en France connaît son nom, Secrétaire Général du Centre Démocrate, il apparaît aujourd'hui comme l'un des trois leaders du Mouvement Réformateur, avec Jean Lecanuet et Jean-Jacques Servan-Schreiber... plus exactement l'un des quatre depuis que Jean-Marcel Jeanneney a rejoint cette formation.

Mais sait-on que Pierre Abelin est aussi un « militant » régional, président du Comité d'Expansion de Poitou-Charentes, et qu'il n'est probablement pas étranger aux positions régionalistes « avancées » prises ces derniers temps par le Centre Démocrate comme par le Mouvement Réformateur ? Sans doute nuance-t-il sérieusement, quand on lui en parle, l'expression de « Pouvoir régional » lancée par J.-J. S. S. Mais il est sans conteste (et sans étapes) pour une région majeure, avec assemblée au suffrage universel direct, exécutif élu, ressources propres, larges transferts immédiats de compétences de l'Etat.

Député de la Vienne — réélu facilement même en juin 1968 — Pierre Abelin préside son Conseil Général et il est maire de Châtellerault. Il est aussi rapporteur général de la CODER.

Sa maison domine la cité qu'il administre. Le jour où il nous y recevait, il accueillait également un groupe d'industriels américains à qui il expliquait, dans un anglais parfait, les avantages de leur implantation dans cette ville : main-d'œuvre abondante et formée, communications faciles avec Paris, logements assurés, primes garanties etc. Un langage assurément beaucoup plus optimiste que celui qu'il avait tenu peu de temps auparavant à Poitiers devant Jérôme Monod venu en visite d'études... Mais il s'agissait alors d'obtenir qu'un Comité interministériel accepte de se pencher sur cette région de Poitou-Charentes « délaissée », « abandonnée », « délaissée » par l'Aménagement du Territoire.

Plusieurs fois retardé, le Comité interministériel a fini par se tenir. Pierre Abelin a gagné la partie, même si, en bon stratège, il ne le reconnaît pas complètement. En tout cas, depuis un an, sa région est entrée dans les préoccupations du Gouvernement. Il

se trouve d'ailleurs que la Bretagne y a modestement contribué !

Lorsqu'il succéda à Félix Gaillard, disparu en juillet 1970 au large de Jersey, Pierre Abelin, prenant, après lui, la présidence du Comité régional d'expansion, lança un slogan quelque peu inattendu : « Nous voulons être des Bretons à part entière ».

Il n'entendait pas dire ainsi que le Poitou-Charentes se proclamait breton : encore que le visage buriné de celui qui le défend avec tant d'ardeur fasse penser à un homme de la mer, plus que de l'intérieur. Mais il signifiait que cette région voulait obtenir sa part des mesures prises en faveur de voisins plus... turbulents. Et pour souligner encore, il invita le CELIB à venir expliquer, en mai dernier, devant 1200 élus « comment on était parvenu, en Bretagne, à forcer la main au pouvoir en arrêtant les trains. »

Ce ne fut pas exactement, on s'en doute, le thème traité par le délégué breton. Mais cette présence du CELIB, ce jour-là, à Parthenay, signifiait deux choses : la volonté du Poitou-Charentes d'affirmer son dynamisme, le désir de former aussi des liens avec les régions atlantiques, des liens qui ne signifient pas la fusion dans une même région. Ce désir nous le partageons avec Pierre Abelin : c'est pourquoi nous lui donnons aujourd'hui la parole, comme nous la donnerons dans les prochains numéros aux autres responsables des Comités de l'Ouest.

J. M.

« Bretagne et Poitou - Charentes : ... concertation »

Interview de P. ABELIN.

Revue du CELIB :

M. le Président, au moment où le tracé des régions est remis en cause, que pensez-vous de la vôtre, le Poitou-Charentes ?

M. ABELIN :

Le Poitou-Charentes est plus homogène que certains ne le croient. Il y a des analogies de situations, d'état d'esprit entre les Poitevins et les Charentais, ils ont à l'égard des problèmes qui se posent à eux-mêmes des réactions humaines identiques et ils ont connu à travers les siècles les mêmes difficultés et les mêmes problèmes. Ce qu'on peut dire, c'est que cette région s'étendait aussi traditionnellement à la Vendée et que la Vendée s'en est détachée pour appartenir à la Région des Pays de la Loire avec Nantes comme point d'attraction.

Revue du CELIB :

Est-ce à dire que vous envisageriez un retour de la Vendée dans la région Poitou-Charentes ?

M. ABELIN :

Ah, nous envisagerions ce retour très facilement ! La Vendée était traditionnellement ce qu'on appelait le Bas-Poitou. Le Bas-Poitou, c'était, par opposition au Haut-Poitou, le rivage atlantique.

Revue du CELIB :

Le Poitou-Charentes connaît sur le plan économique des problèmes qui s'apparentent visiblement à ceux de la Bretagne. Puis-je vous demander ce que nous pourrions faire éventuellement ensemble, et concrètement ?

M. ABELIN :

Je crois, comme vous, que le Poitou-Charentes et la Bretagne ont des caractéristiques communes. L'une et l'autre sont vraiment à l'Ouest. L'Ouest breton est relativement éloigné de Paris. Et l'Ouest Poitou-Charentes, qui n'est pas non plus tout près de Paris, constitue la marche vers l'Aquitaine, une autre région avec laquelle nous avons peut-être, à l'heure présente, moins d'affinités qu'avant les Pays de la Loire et la Bretagne, quelle que soit d'ailleurs notre situation géographique. En Poitou-Charentes, comme en Bretagne ce sont des problèmes d'emploi et d'aménagement qui retiennent le plus l'attention.

La Bretagne a une population plus nombreuse que le Poitou-Charentes puisque l'émigration en Poitou-Charentes s'est faite depuis la fin du siècle dernier de manière extrêmement marquée. Je sais que l'émigration bretonne a d'ailleurs été fort importante aussi. Mais il apparaît que des emplois ayant été créés en plus grand nombre en Bretagne au cours de la dernière décennie, c'est le Poitou-Charentes qui se trouve maintenant avoir une émigration en valeur absolue qui est nettement plus forte, je crois, que l'émigration bretonne. Mais on constate en Bretagne, comme en Poitou-Charentes, un désir, qui n'était pas perçu de façon si claire autrefois, de transformation, de développement industriel, et en Bretagne comme dans le Poitou-Charentes, pas simplement de l'industrie tout à fait primaire, mais d'industries plus évoluées qui permettent de maintenir les hommes et les femmes qui le veulent dans la région, sans être forcés, à partir d'un certain stade, d'aller ailleurs.

C'est le même sentiment, le même réaction, la même confiance dans ces moyens qui ont conduit à l'industrie une partie de la population, on le constate dans le Poitou-Charentes, comme en Bretagne, à un même désir de transformation et à la même conscience que cette transformation est possible.

J'ai rencontré M. Lombard l'autre jour, qui est un homme que j'estime



Châtellerault - une ville en expansion

énormément puisqu'il a une très grande conviction et un désir de progrès qui me paraît évident. Nous avions invité, il y a quelques mois, M. Martray à notre réunion ; à notre Assemblée Générale du Comité régional d'expansion économique du Poitou-Charentes. C'est dire avant même que le C.E.L.I.B. ait repris une vitalité que peut-être il avait perdue ou qu'il a vu estompée ou diminuée pendant quelque temps, avant même que le C.E.L.I.B. se soit reconstitué, eh bien, nous avions eu ce contact avec M. Martray qui a pu s'exprimer sur les problèmes du Poitou-Charentes et sur ceux de la Bretagne, à notre Assemblée Générale, et qui a, je dois dire, intéressé de façon très marquée, tous les assistants. Si M. Lombard et ses amis nous proposent — et ils l'ont fait — de réunir les bureaux des comités régionaux d'expansion, de la Bretagne au Poitou-Charentes, avec aussi les Pays de la Loire, nous en serons enchantés. Car nous sommes tout disposés à le faire et j'ai déjà consulté sur ce point le Bureau de notre comité régional qui est entièrement d'accord. Bureau qui comprend des présidents de conseils généraux, des animateurs d'organismes socio-professionnels, des représentants des comités départementaux d'expansion, dont je souligne la valeur et aussi les maires des principales villes. Nous considérons que cette initiative est excellente et nous sommes tout prêts à la favoriser.

Revue du CELIB :

Il y a entre la Bretagne et le Poitou-Charentes un autre point commun : c'est

que les deux régions appartiennent à l'Association Ouest-Atlantique. Comment voyez-vous le rôle de cette association ?

M. ABELIN :

Je vois au fonctionnement d'Ouest Atlantique deux étapes. La première étape c'est de faire connaître, de donner conscience des nécessités, des possibilités d'action de l'Ouest. Une deuxième étape, c'est d'attirer de façon plus organisée des investisseurs français et étrangers vers l'Ouest français. Donc la région Poitou-Charentes est membre avec plaisir et satisfaction de l'Ouest-Atlantique. Je l'ai encore constaté l'autre jour en président à Niort une réunion du Bureau de notre Comité régional, les Conseils Généraux de la région, sauf surprise, font un effort pour financer de façon encore plus complète Ouest-Atlantique.

Revue du CELIB :

Puis-je me permettre de vous demander comment vous êtes parvenu à regrouper des élus et des responsables appartenant à des formations politiques différentes ?

M. ABELIN :

Dans le Poitou-Charentes, les relations humaines sont toujours très bonnes que soit le tempérament des gens. Donc, il n'y a jamais de difficultés au sein d'un Bureau, pas plus d'ailleurs qu'au sein d'une Assemblée Générale. Il n'y a pas de problème politique dès lors qu'il s'agit d'organisation régionale.

(Propos recueillis par J.-P. BLOUIN)

CONCOURS : LES PAYS DE BRETAGNE

M. COUPEL :

J'ai un autre exemple de groupe intéressé par ce genre d'activité. Ce sont les scouts et en particulier les rangiers. Ils ont un système d'activité qui s'y prête très bien, c'est le système des grands projets, renouvelables en général tous les trimestres, mais pouvant être allongés sur un semestre. Cette année, il serait possible que, éventuellement, les rangiers de Dinan, ou d'autres régions puissent se pencher sur leur « pays », réaliser des montages audio-visuels ou des petits montages scéniques qui puissent ressusciter l'âme bretonne et l'âme dinanaise.

M. LETERTRE :

Pour l'instant nous sommes dans les catégories secondaires ou les Maisons de Jeunes. Il y a aussi l'enseignement supérieur. Est-ce que la commission monographies du C.E.L.I.B. a l'intention de travailler, avec par exemple la section des sciences économiques des facultés, l'Institut de géographie, l'école supérieure d'agronomie...

M. MARTIN :

Personnellement je ne demande pas mieux. Comme nous aurons une réunion de commission dans les jours ou les semaines qui viennent, on pourra à ce moment-là préciser davantage. Autrefois cela se faisait puisque il y avait des monographies d'étudiants qui étaient présentes. La possibilité demeure.

M. LETERTRE :

Revenons, avec les professeurs, sur l'intérêt pédagogique que présente l'initiative du C.E.L.I.B.

M. METROPE :

Pour ma part, je suis professeur en classe de terminale, en philosophie; j'enseigne aussi la musique. J'ai enseigné le français et m'intéresse à la littérature bretonne.

Au lieu de me placer sur le plan particulier de la Bretagne, à partir de quoi on essaierait de généraliser, je me place dans la perspective inverse. Je m'interroge sur mon époque et je me dis : est-ce que la manière dont nous vivons au XX^e siècle est la seule manière possible de vivre ? Face à cette question, je me demande si on ne pourrait pas trouver un autre type de vie possible. A ce moment là je m'interroge sur le passé et je me demande si on n'a pas vécu d'une manière plus vivante. Et là, la Bretagne m'intéresse. Elle m'intéresse philosophiquement, musicalement, littérairement.

M. COUPEL :

Maintenant on a la possibilité de voir la littérature non plus de façon chronologique mais de façon thématique et, justement, ces fameux « thèmes littéraires » peuvent inclure le « Pays ». Je vois très facilement avec les secondes ou les premières, la possibilité d'étudier des œuvres de Quénédec, de Vercel, de Renan, de Chateaubriand, de Mme de

Sévigné, de Villiers de l'Isle Adam, d'Anatole le Braz et même des poètes comme Armand Robin. En se penchant sur ces œuvres-là, c'est simplement une âme que l'on cherche à découvrir et comment nos ancêtres, glorieux ou moins glorieux, ont réussi à s'engager, à s'exprimer, donc à vivre.

M. LETERTRE :

Quelle est actuellement la place d'un enseignement régionalisé : lorsque vous étudiez la géographie, quelle est l'importance donnée à la géographie de la région dans laquelle on vit par exemple ?

M. LE GOFF :

Dans le cadre général du programme de première, je consacre ordinairement deux mois à l'étude particulière de la Bretagne.

M. LETERTRE :

Dans le cadre de la géographie de la France ?

M. LE GOFF :

Oui, dans le cadre de la géographie de la France ; parce qu'on reproche souvent à l'enseignement d'être très abstrait, de ne pas déboucher sur le concret. Or ce qui est le plus concret c'est ce qui nous entoure. Et c'est de ce point de vue là que j'envoie d'étudier de façon assez approfondie les problèmes qui se posent à la Bretagne.

M. LETERTRE :

Vous avez parlé de la classe de philosophie, des classes de seconde, première. Mais est-ce que ces réalisations de monographies ne peuvent pas aussi intéresser les beaucoup plus jeunes, même déjà dès la 6^e.

M. METROPE :

Je fais classe en 6^e. J'avais décidé de faire un montage cinématographique sur une histoire que j'avais écrite concernant notre coin. J'ai donc demandé aux 6^e de participer. Ils m'ont vu écrire l'histoire, je la leur ai racontée. Ils ont proposé eux-mêmes de filmer certaines choses, de participer comme acteurs à l'affaire et j'essaierai de le faire. Cela n'aura peut-être pas l'ampleur d'une analyse scientifique, mais ce sera quand même quelque chose d'original.

M. MARTIN :

Comme le programme d'instruction civique de 6^e comporte l'étude des monographies communales, on incite également les jeunes de 6^e à travailler ces monographies communales et il y a un petit concours à leur niveau qui est également envisagé.

M. LETERTRE :

Je crois que l'on parle aussi de « matière d'éveil » dans certaines classes ? Avez-vous des exemples ?

M. COUPEL :

Dans certaines classes il est possible

de réserver certains cours à des recherches, à des travaux que des élèves peuvent faire, à des enquêtes qu'ils peuvent réaliser, donc à quelque chose de tangible, de palpable, qu'ils présentent ensuite aux autres.

Pour en revenir au problème des 6^e on rencontre une difficulté. Souvent lorsque ces enfants se présentent pour faire une enquête, on ne les prend pas au sérieux. Il arrive fréquemment que des 6^e se présentent dans des municipalités ou auprès de collectivités locales et lorsqu'on voit un défilé de ces jeunes élèves on préfère envoyer directement un minimum de documentation au chef d'établissement, en espérant bien que, par la suite, on verra le moins de monde possible !

M. MARTIN :

Il faut bien se rendre compte qu'une secrétaire de mairie ne peut pas à longeur de journée recevoir des élèves, surtout dans la mesure où il y en a 150, par exemple dans une ville.

M. LETERTRE :

La commission du CELIB a-t-elle un calendrier pour ce concours de monographies ? Quand les demandes doivent-elles être faites et quand sera-t-il terminé ?

M. MARTIN :

Les inscriptions au concours sont reçues jusqu'au 15 décembre et il est demandé à ceux qui s'inscrivent de donner quelques renseignements supplémentaires concernant le nombre des participants, la façon dont le texte sera rédigé (en français ou en breton) le cadre de leur activité, scolaire ou péri-scolaire. Quant aux travaux eux-mêmes, ils devront être terminés pour le 1^{er} mai, date à laquelle les jurys au niveau de chaque pays se réuniront, et ensuite, le jury régional présidé par le Recteur d'Académie.

M. LE GOFF :

Ne pensez-vous pas que ces monographies devraient être un exercice de géographie appliquée, et un prélude à l'action : connaître le milieu, pour ensuite agir dans ce milieu et si possible, faire évoluer ce milieu.

M. METROPE :

Ce sera une difficulté assez grande car l'étude que j'ai pu faire de notre milieu et de la mentalité propre au Pays de Rance m'a conduit à constater que la Bretagne n'était pas une, mais multiple. Un Breton du Pays de Rance a des habitudes de mentalité qui sont très différentes, notamment le mutisme qui est beaucoup plus profond que chez un Breton du Finistère qui vit plus en groupe. Je connais les Finistériens, je les ai abordés avec une relative facilité mais j'ai eu beaucoup de mal, alors qu'il y a trente ans que je suis dans mon pays, à comprendre encore les miens...



LE MONDE ET NOUS NIXON LE VIETNAM... ET LA BRETAGNE

par Morvan Duhamel

Devant les conseils des gouverneurs du Fonds Monétaire International, le 25 septembre dernier, il a déclaré :

« Nous pouvons tirer profit des grandes leçons du fédéralisme, qui nous a appris que le meilleur moyen d'appliquer une discipline consentie est de laisser à chaque membre la liberté d'y adhérer de la façon qui

L'agressivité américaine va s'exercer maintenant sur le plan commercial...

convient le mieux au caractère local, au stade de développement et à la structure économique qui lui sont propres ».

La fin prochaine de la guerre du Vietnam doit aussi alimenter notre réflexion. Certes, d'autres conflits analogues pourront encore éclater. Il n'empêche que la guerre était une charge pour l'économie américaine. Et que libérée de ce fardeau, elle va pouvoir reprendre sa place prépondérante dans le concert économique mondial.

Avant même que la guerre du Vietnam ne soit terminée, le redressement de l'économie américaine a commencé ; non seulement elle connaît un taux d'expansion très élevé, plus élevé même que le nôtre (plus de 7 % en volume en 1972, selon les résultats des trois premiers trimestres de l'année), mais cette croissance se réalise avec une hausse des prix moitié moindre que la nôtre (3 % au lieu de plus de 6 %).

Néanmoins, le déficit commercial extérieur des U.S.A. s'aggrave encore. Les exportations américaines vont donc certainement, et sans délai, faire l'objet de stimulations diverses.

Cela signifie que, si les prix américains continuent d'augmenter moins vite que les nôtres, moins vite que ceux de la Communauté européenne, au cours des prochaines années, les produits U.S. vont déferler dans le monde entier et notamment en Europe à un rythme accéléré — produits agricoles aussi bien qu'industriels, services autant qu'innovations. La Bretagne, évidemment, en subira le contre-coup.

Naturellement cette redistribution du commerce mondial n'ira pas sans oppositions. Le président Nixon les évoque avec une franchise qui traduit bien sa détermination de les surmonter : « A mesure que décroît le danger de conflit armé entre les grandes puissances, l'éventualité de conflits économiques devient plus inquiétante... A mesure que les nations, dans l'ensemble du monde, acquièrent une puissance économique nouvelle, les points de contact commerciaux se multiplient aussi rapidement que les possibilités de désaccord... »

Telles sont, à court et à moyen terme, les incidences que l'on peut attendre de la réélection de Richard Nixon à la présidence des Etats-Unis et de la fin du conflit au Vietnam. Dans la mesure où la Bretagne sort de son long repliement sur elle-même et s'ouvre aux grands courants mondiaux, elle ne sera pas épargnée. ■

LA SUÈDE A AUSSI SON OUEST

par F. GROSRIECHARD

La situation de la Bretagne se retrouve partout en Europe dans les régions périphériques

La Suède qu'on croit trop souvent sans problèmes au point de s'enrayer a aussi son Ouest : là-bas, c'est le Nord du pays, le grand Nord traversé par le cercle polaire. Région éloignée des centres vitaux de Stockholm, Göteborg, Malmö et de l'Europe continentale, région trop exclusivement fondée sur l'agriculture et la sylviculture, région engourdie par un froid sibérien pendant six mois de l'année. La Mer Baltique gèle, dans le golfe septentrional de Botnie, à partir de novembre et il faut exporter le riche minerai de fer de Kiruna par le port norvégien de Narvik qu'un opportun bras du Gulf Stream vient baigner pour l'épargner de l'étau de la glace. A Luleå, la capitale de la province de Norrbotten, la nuit tombe à trois heures de l'après-midi, au milieu d'octobre.

« Il faut vraiment être fou pour songer à aller installer des usines dans ce grand Nord alors que la main-d'œuvre qualifiée et le marché sont au sud du pays. Et si les industriels veulent se développer, ils ont intérêt à créer des établissements en Allemagne, en Angleterre ou en France, au cœur de l'Europe industrielle », ironisait devant nous un haut fonctionnaire du Ministère de l'aménagement du territoire et de l'administration locale.

La beauté sauvage des forêts, des lacs, des rivières, des montagnes du Nord, n'a d'égalé, en effet, que la minceur de l'armature urbaine et — ce qui en est à la fois la cause et la conséquence — le faible potentiel industriel. Les bonnes routes, la multiplication des lignes aériennes régulières — en « Jet DC 9 » — les efforts financiers du gouvernement social démocrate n'ont pas réussi, jusqu'à maintenant, à stopper la dépopulation des quelques provinces nordiques. Les Pouvoirs publics s'en inquiètent sérieusement, car l'industrie, de plus en plus, tendance à se concentrer dans le triangle formé par les trois grandes villes, toutes situées au Sud, et à occuper des sites qu'il convient de protéger, de toute urgence, tant qu'il n'est encore temps. La pollution, née de la concentration urbaine et industrielle, est un épouvantail pour chaque Suédois qui sait fort bien que la Baltique, mer fermée, est très vulnérable.

Périodiquement, on rappelle que sa teneur en oxygène est insuffisante et que le Sud du pays « qui reçoit les fumées de l'Europe occidentale et de la Ruhr », doit se prémunir des maintenant contre de nouvelles sources de nuisances.

A Stockholm, la guerre contre la concentration est donc ouverte et le scénario de l'aménagement du territoire se joue sur la toile de fond de l'environnement.

POUR REVIVIFIER LES PROVINCES EN DÉCLIN

La zone d'aide générale de la Suède abrite environ 1,4 million d'habitants, soit à peu près 13 % du total de la population suédoise. Environ 430 000 personnes habitent la zone d'aide spécifique. Sur le plan géographique, la zone d'aide générale représente 69 % de la superficie totale du pays, contre 55 % en Grande-Bretagne et 45 % en France et aux Pays-Bas, par exemple.

La région de Norrbotten, tout au Nord, couvre 25 % de la surface du pays. Faible potentiel d'industries de transformation. Toutefois, elle représente 12 à 15 % des exportations totales du pays, grâce au fer, à la forêt (bois, pâte à papier, etc...), avec seulement 255 000 habitants (contre 260 300 en 1966). La population du secteur primaire est tombée en vingt ans de 30 000 à 7 000. Seules les grandes villes — qu'on appellerait ici des villes très moyennes — (30 à 50 000 habitants) ont pu maintenir leur population. Mais la plus grande localité — le port de Luleå (qui est aussi la préfecture) — n'a pas 60 000 habitants.

C'est à 1964 que remontent les premières actions de l'Etat pour essayer de revivifier les provinces en déclin et notamment celles qui sont situées au Nord d'une ligne qui va de la frontière norvégienne sur la Côte Ouest à un point situé environ à 100 kilomètres au Nord de Stockholm, sur le littoral Est. On a défini alors des sites de localisation précise des industries et établi un dispositif d'aides financières. Mais les résultats se font attendre. En 1970, la préfecture de la région met au point, en collaboration avec les communes, un programme décennal d'action. Ce « Lansprogramme » va être



L'exploitation des ressources naturelles — 3 millions de troncs d'arbres descendant la rivière Dalälven.

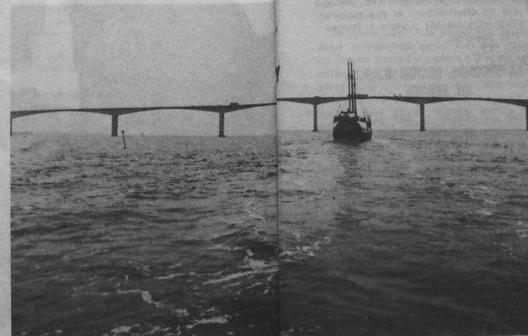
présenté au Parlement prochainement, comme ceux des 23 autres provinces. Le document indique que 14 000 personnes quittent chaque année la région et qu'à peine 1000 emplois nouveaux ont été créés entre 1965 et 1970. Et pourtant, 47 millions de couronnes (1) de subventions ont été distribuées pendant cette période (sur un total de 315 millions), ce qui représente 380 millions d'investissements.

Mais le chômage demeure : 3770 personnes, en ce moment, dont la moitié a plus de 50 ans. En même temps, on constate une progression du nombre des jeunes femmes à la recherche d'un emploi.

LES LEVIERS DE L'INDUSTRIALISATION

Et pourtant les instruments — les leviers — ne manquent pas, au service des régions sous-équipées. Il existe d'abord une prime pour chaque emploi nouveau créé :

« La Suède a aussi son Ouest »



Stockholm : « La guerre contre la concentration est ouverte ».

5000 couronnes. Des aides au transport des matières premières (pour réduire leur coût de 15 à 35 %) sont en outre versées aux entreprises qui « parient » sur la décentralisation et il en coûte 40 millions de couronnes à l'Etat chaque année. Enfin, les salaires sont de 10 % inférieurs au Nord. Et il est plus avantageux pour Volvo, Ericsson, ou SKF de s'installer à Luleå, à Umeå ou à Östersund et d'employer donc des ouvriers suédois qui parlent suédois, que de devoir former des travailleurs yougoslaves (ils sont 29 000 en Suède) ou grecs (9000), si les firmes veulent rester au Sud où l'on ne trouve pas toujours en abondance la main-d'œuvre qualifiée.

Dans le Norrbotten, existe (comme dans les autres régions) une association pour le développement des industries, financée par l'Etat, les entreprises en place et les communes. C'est elle qui accorde les subventions et les prêts publics aux nou-

velles industries. Elle fait, auparavant, une enquête sur la firme, pour connaître notamment ses perspectives commerciales, sa surface financière, les critères de sa gestion, et fait ensuite un rapport. Celui-ci est alors soumis à la préfecture qui aussi donne son avis, qu'elle transmet au gouvernement. Celui-ci donne alors un feu vert officiel ou signifie un refus. Environ trente dossiers sont examinés chaque année dans le Norrbotten : deux sur trois reçoivent un avis favorable.

Autre levier de l'industrialisation : le fonds d'investissement du Nord.

Créé en 1962, ce fonds est géré selon une formule originale qui ne manquera pas d'être relevée par tous les responsables régionaux qui, en France, déplorent qu'une grande partie de l'épargne locale « s'expatrie », et serve à financer des projets industriels situés dans des contrées lointaines, voire à l'étranger, sans aucun profit, donc, pour la région qui en est le dépositaire, sinon la source. Presque la moitié des ressources de ce fonds (15 millions sur 40) proviennent des profits de la mine de fer d'Etat de Kiruna. Autrement dit, qu'on en tire servent d'abord au développement local. Le reste des ressources vient du budget de l'Etat (5 millions) et du produit des intérêts et remboursements des prêts (20 millions). Le gouvernement a décidé récemment que Kiruna devait verser 15 millions chaque année au fonds et cela au moins jusqu'à 1975.

De 1962 à 1971, cet organisme a dépensé 34 millions pour la recherche et le développement, 52 millions pour le développement des produits industriels et accordé 140 millions de prêts (à 7,5 %). En outre, il a dérogé 13 millions pour une opération qui, sans doute, peu d'équivalent dans les autres pays. Les citoyens suédois du Nord sont en effet invités par les autorités à faire eux-mêmes, lors de leurs promenades dominicales dans les forêts, ou chaque jour dans leur vie quotidienne de bûcheron ou d'agriculteur, « la chasse au minéral ». Les spécialistes savent, en effet, que le Nord de la Suède est riche en gisements de toutes sortes — manganèse, plomb, etc... — mais on ne dispose pas d'assez de géologues. Alors, on compte sur la bonne volonté et la curiosité des indigènes. Des primes sont versées aux chercheurs qui font des découvertes, comme dans le Far-West, pour les hors-la-loi. Les minerais sont mis à prix : une prime de 2 000 à 15 000 couronnes si l'objet trouvé est jugé intéressant par les experts ; jusqu'à 100 000 couronnes si l'objet est tellement intéressant qu'il donne lieu à une enquête poussée des spécialistes ; jusqu'à 200 000 couronnes si

(1) 1 couronne suédoise = 1,06 F.

l'on décide d'exploiter de manière industrielle le filon ou le gisement.

LES FONCTIONNAIRES QUITTERONT-ILS STOCKHOLM ?

Les efforts déployés pour industrialiser le Nord du pays se sont toutefois révélés insuffisants. Et, comme en France, on pense maintenant aussi — au secteur tertiaire pour commencer, au moins dans les grandes villes, la province. En 1969, a été créée à Stockholm une délégation pour l'implantation des activités de l'Etat. Objectif : répertorier quels services, quelles administrations pourraient quitter Stockholm — où la concentration du secteur tertiaire atteint maintenant un plafond — et contribuer ainsi à une meilleure répartition régionale de l'emploi.

Ces décentralisations s'effectueront en deux étapes : la première portant sur 7350 fonctionnaires a été approuvée par le Parlement et s'échelonne de 1972 à 1976. Pour la seconde (1976-1980), les propositions de la délégation portent sur le transfert de 4000 personnes.

Au total, les villes du Nord devraient bénéficier largement de cette politique. Luleå, Umeå, Östersund et Sundsvall devraient recevoir ensemble près de 3000 fonctionnaires, dont les agents de plusieurs grandes écoles importantes (Ecole Forestière, Services Géologiques, Ecole Technique de l'Armée). Ces nouvelles implantations permettront en outre aux jeunes de trouver sur place des perspectives universitaires ou professionnelles satisfaisantes.

Les avantages ou compensations offerts aux fonctionnaires transférés ne sont pas négligeables :

- gratuité de voyages pour aller visiter la nouvelle ville avant que le transfert n'ait lieu ;
- gratuité d'un certain nombre de voyages aller et retour pour Stockholm lorsque le transfert aura eu lieu ;
- remboursement des frais de déménagement ;
- versement d'indemnités de logement jusqu'à ce que l'intéressé ait trouvé un nouvel appartement ;
- versement d'une indemnité de double loyer pour le cas où l'intéressé n'aurait pas réussi à se défaire immédiatement de son ancien logement ;
- octroi de prêts de logement à des conditions favorables ;
- maintien du traitement pendant une période transitoire au taux appliqué à Stockholm.

Ce n'est pas tout à fait le rêve d'Alphonse Allais — la ville à la campagne — mais déjà, peut-être, les premiers signes d'une revanche pacifique, de la province. ■

François GROSRIECHARD.



Le Brain Trust de l'équipe régionale de l'O.R.T.F.

L'ORTF ET LA RÉGION

entretien avec Bernard Griveau

par Yann POILVET

Le développement considérable de l'information audio-visuelle, un développement dont le rythme va croissant, est un des phénomènes majeurs de la société actuelle ; l'influence de cette information sur nos concitoyens, donc sur leur comportement, sur leurs réactions face à l'événement, est telle que tout responsable, à quelque niveau soit-il, se doit d'être attentif à son évolution.

Et, en premier lieu, tout responsable régional tant il est vrai que, jusqu'alors, il ne semble pas que la radio et la télévision aient réussi à échapper aux magies parisiennes.

J'ai abordé le problème très franchement lors d'un long entretien avec Bernard Griveau, directeur régional de l'O.R.T.F.

Bernard Griveau est un Breton de Saint-Nazaire, un spécialiste de la « maison » où il fut notamment rédacteur en chef des émissions régionales Paris-Ile-de-France avant d'être nommé directeur pour la Bretagne et les Pays de la Loire en avril 1971.

UNE STATION TROP BRETONNE

Etre directeur de l'Ortf à Rennes n'est point une sinécure, précisément en raison du poids de cette personnalité du pays. « Les Bretons trouvent toujours, qu'ils ont la part congrue sur les

ondes et sur le petit écran, fait remarquer Bernard Griveau ; ils ignorent le nombre de lettres que nous recevons des autres départements où l'on nous reproche d'être une station trop bretonne ».

C'est que, en effet, la région Ortf de Rennes couvre les neuf départements de Bretagne et des Pays de la Loire, soit 59 000 km² (le neuvième du territoire français) et 5 millions d'habitants. On y compte 1 697 000 récepteurs de télévision déclarés : plus d'un poste pour trois habitants, ce qui est supérieur à la moyenne nationale.

Un programme d'expansion est en cours pour développer les installations actuelles : la couleur sera produite dès l'an prochain à Rennes dans des locaux en voie de construction, et une maison de l'Ortf sera bientôt ouverte à Nantes sur l'île Beaulieu.

LA SECONDE REGION O.R.T.F. DE FRANCE

Avec un effectif de 641 personnes, la direction de Rennes constitue (sans compter les temporaires) la région Ortf la plus importante de France après Paris, le Centre des relevances en regroupant à lui seul les deux tiers, 280 agents appartiennent aux services radio et télé : 200 pour la partie technique, le reste se répartissant en administratifs, en artistes et en journalistes. Cette équipe assure le travail sur Rennes, Nantes et Le Mans, et sur les centres locaux de Vannes, Lorient et

Brest. Un point noir, Saint-Brieuc : « effectivement, là il y a un trou, admet Bernard Griveau, mais c'est un problème de personnel, donc de crédits ». A ce sujet, précisons que c'est Paris qui recrute le personnel régional, puis le répartit comme bon lui semble (ce qui ne nous semble pas normal. Des collaborateurs « pigistes », journalistes ou artistes, viennent renforcer épisodiquement cette équipe.

Le « patron », Bernard Griveau, est assisté d'un état-major où l'on trouve Joël Lagadec, ingénieur régional (technique), M. Legodec, administrateur régional, Mme Lizée, chef du bureau artistique, Guy Jolivet, chef du bureau régional d'informations (B.R.I.) de Rennes ; Michel Renault, responsable de la station de Nantes ; Jean-Pierre David, chef du B.R.I. de Nantes ; François Kresser, chef du B.R.I. du Mans.

RADIO-ARMORIQUE 14 DEPARTEMENTS

La radio est, évidemment, la doyenne de la maison : l'émetteur radio ondes moyennes de grande puissance à Thourie assure la diffusion de Radio-Armorique sur 14 départements ; il est complété par Quimerc'h et quelques émetteurs locaux. Un important effort a été fait ces derniers temps pour diversifier les programmes. Il reste des points faibles : les feuilletons qui traînent en longueur, l'illustration musicale dont l'originalité est discutable (on ne voit pas pourquoi l'on encombre les tranches régionales, d'une durée pourtant trop courte, avec les rengaines de Vartan, Mireille Mathieu ou Poinaroff qu'on entend toute la journée sur toutes les stations).

Bernard Griveau est conscient de ces défauts : « C'est pourquoi je travaille à un projet de « radio à la carte » qui nous permettrait d'augmenter le nombre des décrochages, de choisir entre les divers programmes et de présenter davantage de productions régionales, notamment les chanteurs de Bretagne et des Pays de la Loire... »

Je songe aussi à la possibilité de diffuser le mercredi après-midi des cours de langue bretonne ; hélas ! il n'est pas certain que Paris me suive à cet égard. Nous espérons pouvoir offrir cette radio à la carte à partir de janvier, mais il faudra sans doute attendre encore un peu avant que le projet se concrétise. »

En projet encore, un magazine sportif du lundi et un radio de type FIP à Nantes à partir d'avril sur modulation de fréquence.

LA 1^{re} CHAÎNE DE TELEVISION SE FERME A LA REGION

La télévision représente, elle, la partie la plus spectaculaire. Actuellement,

les émissions régionales passent sur les deux chaînes en service. A partir d'avril, elle ne seront accueillies que par la deuxième et nombre de responsables le regrettent car certains récepteurs ne possèdent que la 1^{re} chaîne : « cette mesure vient peut-être un peu prématurément, reconnaît B. Griveau ; il aurait fallu faire la jonction avec l'entrée en service de la 3^e chaîne ; mais elle était nécessaire pour faire progresser la technique qui amène, par exemple, à abandonner peu à peu le 819 lignes aujourd'hui dépassé. Il y aura de nombreuses compensations à cette modification de diffusion : les actualités sortiront à 19 h 20 au lieu de 19 h, ce qui est bien meilleur ; Nantes va avoir son propre magazine hebdomadaire de 26 minutes. Je voudrais aussi que « Breiz o veva » soit présenté chaque semaine ; là encore, je ne suis pas maître de la décision... »

CETTE GRANDE AVENTURE LA 3^e CHAÎNE

La grande aventure, qui sera la troisième chaîne, qui commencera à être reçue dans notre région à la fin de 1973.

Ce ne sera pas une chaîne « régionale » : ce sera une chaîne « à vocation régionale ». La nuance est subtile à première vue, elle ne l'est pas en réalité.

La troisième chaîne constituera assurément un progrès important par rapport à la situation présente : pour la première fois, par définition, par principe, la « région » n'est pas la parente pauvre. La 3^e chaîne doit donner une diffusion hexagonale à des initiatives régionales, ce qui veut dire que celles-ci auront la possibilité d'un véritable décollage.

« Très sincèrement, affirme Bernard Griveau et Edith Vicaire, nous jouons pour la 3^e chaîne la carte régionale. Notre région radio-télé est riche de talents qui se plaignent depuis longtemps de ne pas trouver accès au petit écran. Maintenant, on les y invite : à eux de venir. Ils seront bien accueillis ! »

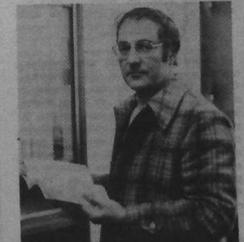
Pour la troisième chaîne, tout couleurs, la dominante régionale bénéficiera du découpage hertzien : elle permettra d'ouvrir chaque région à l'extérieur, d'augmenter les décrochages, de personnaliser l'image.

UN ACCORD AVEC JERSEY ?

Il semble pourtant que, à nouveau, la Bretagne ne compte pas parmi les privilégiés. La région de Rennes n'entrera en service qu'à la fin de 1973 ou au début de 1974, le pays nantais devra attendre le 1^{er} juillet de la même année. Le secteur Morlaix-Brest-Quimper est prévu pour le 1^{er} janvier 1976. La partie Pontivy-Lorient-Vannes est pro-

mise, comme le plateau des Millevaches, à des dates très ultérieures. « Vous comprenez, a déclaré en substance M. Imbart, il a bien fallu commencer par les régions où il y a de la concurrence étrangère », faisant allusion aux frontières nord et est de la France.

Cette idée, beaucoup moins saugrenue qu'il y paraît (plus d'un téspectateur breton capte les stations britanniques), j'en ai parlé à Bernard Griveau : « Il y a des accords internationaux dans ce domaine comme dans les autres, et heureusement car, sinon, ce serait l'anarchie. Nous vivons en France sous un régime radio-télé qu'on peut discuter mais qui est une réalité : celui du monopole. Il faut s'en accommoder. Au demeurant, l'installation d'un réémetteur pour capter les cinq chaînes de Grande-Bretagne et des îles anglo-normandes coûterait fort cher : on ne voit pas comment il serait rentabilisé. Si l'on prend l'exemple de Télé-Luxembourg, on constate que cette station se limite aux régions frontalières alors qu'elle pourrait aller jusqu'à Paris ; là aussi, il y a un problème de rentabilité... et d'accords. On parle aussi, parfois, de chaînes privées : les régionalistes se rendent-ils compte qu'il s'agirait d'entreprises uniquement commerciales qui seraient intéressées par les grosses concentrations urbaines et pas du tout par la régionalisation ? Nous, à l'ORTF, nous nous voulons service public, c'est-à-dire que nous entendons répondre à l'attente de tous les téléspectateurs, qu'ils habitent un village de 200 habitants ou une ville de 200 000 citadins ». Le directeur régional regrette qu'on ait tendance à condamner avant d'avoir vu : « nous allons commencer avec trois heures quotidiennes d'émissions, et cela augmentera. La part régionale augmentera elle aussi progressivement »



Bernard GRIVEAU, directeur de l'O.R.T.F. Rennes

LA TELEVISION BRETONNE
AU TRAVAIL

Notre région télé-radiophonique travaille sérieusement depuis bien des mois à la naissance de la troisième chaîne : « le chant des Celtes », « Tata » de Jacques Borel, « la Belle Odette » de Per-Jakez Helias, le portrait de Paul Le Flem, Victor Hugo « Floou, fils de son père », le chef-d'œuvre d'Edouard Ollivro, « petites contes nègres pour des enfants blancs », les dramatiques de l'émission « notre temps » sont terminés ou en voie de réalisation. « Nous voulons être près des hommes de ce pays » affirme Edith Vicaire.

« Nous saluons la bonne volonté de l'équipe rennaise, a déclaré Georges Lombard à M. Imbart, mais qu'en sera-t-il de ses projets quand ils parviendront à Paris puisque l'on prétend que Paris décide de tout ? Que dira, par exemple, Paris si nous proposons une émission sur la révolte qui demeure exemplaire des Bonnets rouges ? Et puis pourquoi faut-il que ce soit Lille, Marseille, Lyon qui aient la chance de posséder un centre de production 3^e chaîne-couleur, et qu'il n'en soit pas encore prévu en cette Bretagne qui demeure la région la plus personnalisée de France ? »

B. Griveau espère, évidemment, obtenir ce centre de production, mais il faudra l'aider. Sur le pouvoir de décision qui revient, en définitive, à la direction parisienne, il ne peut que constater : « Il faut bien que les propositions régionales soient harmonisées au niveau national ; mais des provinciaux siègent dans nos instances et sauront assurément y faire entendre leur point de vue. L'essentiel, pour nous, est de présenter, grâce à une collaboration étroite entre Rennes et Nantes et avec le concours de nos compatriotes, des propositions assez convaincantes pour être retenues. »

L'O.R.T.B...

Bernard Griveau fait son cheminement, avec beaucoup de sincérité. Comme Dieu a besoin des hommes, il a besoin des Bretons, et il ne cache pas son désir d'être de leur marche. Il y a en cet homme une violence soit de contact. Quand il est venu ici, dans notre pays, son pays, il a été comme enivré par le tourbillon des passions qui gusaient l'homme venu de Paris. Aujourd'hui, réintégré dans sa bretonnité, il attend l'aide des siens.

Pour que l'O.R.T.F. de Rennes-Nantes, ce soit aussi, et d'abord, l'O.R.T.B.

■ Yann POILVET.

LA BRETAGNE
ET LA 3^e CHAÎNE

A l'initiative d'Edouard Ollivro, un déjeuner a réuni, à Guingamp, un certain nombre de personnalités pour étudier les possibilités que pouvait offrir la troisième chaîne de télévision aux régions. Le directeur de celle-ci, Jean-Louis Guillaud, ayant été empêché au dernier moment, c'est Charles Imbart, responsable des animateurs régionaux de cette chaîne, qui mena les débats, parfois décevants il faut bien le dire. Malgré les réserves qui sont nées de ce premier débat (notamment cette référence agaçante à Paris en matière de décision), la troisième chaîne semble, pourtant, comporter des perspectives intéressantes pour les régions : dans la mesure où celles-ci sauront faire l'effort nécessaire de production, dans la mesure aussi où cet effort sera apprécié par

l'état-major hélas ! parisien, la « province » pourra s'exprimer.

Mais nous devons jouer le jeu que, au demeurant, entreprennent avec beaucoup d'ardeur et de bonne volonté, les animateurs de Rennes, Bernard Griveau et Edith Vicaire. Ceux-ci sont prêts à faire appel à tous les Bretons qui ont des idées, ont-ils assuré de la manière la plus sincère. A nous de ne point les décevoir...

« S'il y a déception, a commenté Per Denez, elle ne viendra pas de notre fait : nous fournirons à la troisième chaîne de la matière plus qu'il lui en faut. La Commission culturelle du C.E.L.I.B. est tout à fait armée pour alimenter une chaîne de télévision... si l'on veut bien accepter ce qu'elle proposera.

■ Y. P.

Madame 3^e chaîne — Edith Vicaire



PER DENEZ

Un président nouveau pour la commission
« culture et langue bretonnes » du C.E.L.I.B.

Le C.E.L.I.B. s'est donné pour animer sa commission culturelle un nouveau président : Per Denez (Pierre Denis, si vous préférez, en français). Un sacré bonhomme, direct, tout droit. Les ministres ne composeront pas avec lui, ou plutôt il ne composera pas avec eux. Il est tellement important : Denez, avec une épouffe de militants intellectuels s'identifie depuis des années à la langue bretonne. De lui, Jean Gagnepain, directeur de l'U.E.R. du langage à l'Université de Haute-Bretagne, écrit : « en tant que militant il prend volontiers l'offensive et, parce que la vie, elle, est à la fois synthèse et création, il n'hésite point, après d'autres, à intervenir dans son destin en lui forgeant, avec des normes, les moyens d'épouser les réalités de ce temps ».



ment, des dizaines de milliers de jeunes retrouvent là leur identité bretonne, presque agressivement. Cela représente un potentiel de ferveur dont le C.E.L.I.B. doit tenir compte et dont notre commission culturelle tient compte. Partant du succès remarquable de ces festoù-noz, elle entend que la Bretagne soit utilisée comme moyen de création en diverses autres initiatives : poésie, théâtre, discussions (un paysan contant sa journée de travail, un ouvrier du Joint ou de Citroën faisant de même...). Il faut des séances créatrices en breton, voire, dans les régions débretonnées, d'abord en français. S'il le faut, en effet, nous sensibiliserons l'attention en français puis nous créerons en breton. Il y a plus de Bretonnans qu'on ne le croit : ainsi, chez Citroën, à Rennes, nous allons relancer cette langue qui est la langue maternelle de tant d'ouvriers. Et puis on oublie trop tous ces Gallois qui se découvrent une certaine noblesse à parler le langage dont les menteurs prétendaient qu'il n'était pas le leur.

L'action d'Emgleo Breiz, affirme tout de suite Per Denez : cette action, dans des moments difficiles, a été terme, positive. Et nous allons la poursuivre, en l'adaptant à notre propre style ; elle était jusqu'alors revendicatrice par paliers ; nous la voulons continue et globale. A notre avis, ce qui compte, c'est la concrétisation, pas les revendications. L'action bretonne doit être une réalité vivante. Pour cela, la commission culturelle du C.E.L.I.B. va entreprendre une campagne de sensibilisation, essentiellement orale : des groupes de jeunes iront partout discuter, informer, car c'est essentiellement sur les jeunes que nous comptons pour rebretonner la Bretagne. Nous les convions tous, et aussi ceux qui sont moins jeunes, à cette croisade d'explication au peuple breton : à celui-ci, il faut parler d'homme à homme. On a volé au Breton sa langue, sa culture. Il les retrouvera par sa volonté et avec notre concours.

Le long combat

Le nouveau président de la commission culturelle a connu le long combat (la longue marche) qu'on dit mener les Bretonnans pour empêcher que ne meurt cette langue qui éveille en nous d'extraordinaires résonances, même chez ceux qui n'ont pas encore le bonheur de la pratiquer. Pourtant, combattant culturel au sens le plus noble du terme, il a su conserver dans les victoires acquises, dans les affrontements dès maintenant engagés, la quiétude du sage celtique. Sa cause est juste, et il sait que, de ce fait, elle triomphera. Elle triomphera déjà : il suffit de lâcher de l'ambiance qui règne parmi les étudiants de celtique à l'Université de Bretagne pour en être rapidement persuadé...

Une action continue et globale

Per Denez est, bien sûr, un sentimental comme le sont tous les Celtes, mais c'est un sentimental pratique ; il a tenu à nous préciser dès le début de cet entretien : la culture, c'est évolution en même temps que révolution ; la culture, c'est construction permanente. La hardiesse et la sagesse conjuguées, en quelque sorte... « Je veux d'abord rendre hommage à

La retrouvaille de l'identité bretonne

Per Denez souligne un phénomène que les observateurs n'ont pas toujours remarqué : « Les festoù-noz sont un des signes les plus extraordinaires de ce temps. Spontanément, sans aucun encadre-

« Loin de gêner les cours existants, nous entendons les aider à se développer et aussi en susciter d'autres : il doit y avoir des cours de breton partout. Un des objectifs prioritaires de la commission culturelle du C.E.L.I.B. est de promouvoir leur multiplication. Tout en favorisant le développement de ce qui existe, nous voulons stimuler les implantations ; nous pensons notamment à organiser pour les très jeunes enfants des garderies où ils pratiqueront notre langue. »

Réintégrer la langue bretonne dans la vie

Quelle est votre attitude devant les diverses orthographe ?

« Une attitude démocratique, imposer une orthographe, c'est du mauvais folklore. Ce qui compte, c'est de réin-

tégrer la langue bretonne dans la vie publique, dans la vie familiale. Que ce soit à l'Université ou à la base, nous devons laisser le choix de l'orthographe. Seules comptent la survie, la renaissance du breton. »

Mais il n'y a pas que les enfants, ni même que les bretonnants... ?

« Certes : la commission culturelle du C.E.L.I.B. doit assumer toute l'expression culturelle du peuple, qu'il soit bretonnant ou francophone, car nous savons bien que la Bretagne est bilingue par la force des choses. Notre personnalité peut s'affirmer dans les deux langues, et nous le ferons aux plans de l'histoire, de la danse, du cinéma, de la musique, du théâtre, sans parler de la littérature, etc. »

Une question indiscrète : jusqu'à l'assemblée de Pontivy, Emgleo Breiz était la commission culturelle du C.E.L.I.B. Kuzul ar Brezhoneg l'a-t-il remplacé dans ce rôle ?

« En aucune manière. Pour ma part, j'ai d'excellentes relations avec Emgleo Breiz. Je ne suis qu'un simple membre du Kuzul, qui ne constitue en aucune manière la nouvelle commission culturelle du C.E.L.I.B. Le Kuzul est simplement adhérent à celle-ci qui est ouverte, fraternellement je puis l'assurer, à toute les tendances. Je répète qu'il ne s'agit pas de constituer des clans, mais, au contraire, un ensemble puissant pour sauver la culture bretonne. » Y. P.

Huit équipes d'architectes pour concrétiser le Livre Blanc



Les architectes à Guingamp

Guingamp le 13 novembre 1972, deuxième réunion avec les représentants de la profession des Architectes Urbanistes de Bretagne. L'enjeu : constituer des équipes d'architectes volontaires pour réaliser les projets concrétisant les propositions du Livre Blanc du C.E.L.I.B.

Trois semaines après la première réunion où le président Lombard avait proposé ce pari aux architectes bretons, huit équipes, peut-être dix, sont en cours de constitution. Elles vont soumettre au C.E.L.I.B. une méthode de travail et un terrain d'application.

Après avoir consulté l'Administration et les Collectivités locales intéressées, le C.E.L.I.B. retiendra un ensemble de zones témoins sur lesquelles les équipes vont travailler pendant les mois prochains. Elles devront remettre leurs propositions dans les six mois.

Les projets seront de deux types ; certains concerneront l'ensemble d'un pays pour aboutir à des propositions sur les modalités de développement urbain qui permettent de tirer le maximum d'avantages de la situa-

tion géographique et des sites de ce pays. Les autres pourront concerner le développement d'une telle unité d'habitat satellite à proximité d'une ville moyenne suivant les modalités souhaitées par le C.E.L.I.B.

Les projets mis au point seront présentés aux Pouvoirs Publics de façon à trouver les moyens financiers nécessaires à leur réalisation. Ils auront ainsi un caractère démonstratif plus efficace que la simple présentation d'idées directrices.

L'enjeu est également d'importance pour les architectes de la région souvent mis à l'écart des projets importants ou des études d'aménagement sortant de l'intervention habituelle des architectes. Ils peuvent trouver là l'occasion de constituer des équipes suffisamment solides et de faire leurs preuves, de façon à avoir accès à des marchés jusqu'à présent monopolisés par des agences parisiennes.

Le nombre et la nature des réponses faites prouvent l'intérêt de l'opération et permettent de penser d'ores et déjà que le pari engagé pourra être tenu. ■ Louis ERGAN.

LISEZ

LE LIVRE BLANC DU CELIB

« UNE AMBITION NOUVELLE »

En vente au CELIB, 7 Place de Bretagne Rennes

15 F

... " From Britain to Brittany " des élus britanniques en Bretagne

Ainsi que la presse l'a annoncé, une importante délégation britannique répondant à l'invitation du C.E.L.I.B., se rend en Bretagne du 13 au 17 décembre. Il s'agit avant tout d'une délégation de parlementaires et d'élus locaux et la portée de cette visite, sans précédent, peut être considérable pour l'avenir des relations entre notre région et la Grande-Bretagne, bientôt partenaire de l'Europe des 9.

Le prochain numéro de la revue du C.E.L.I.B. fera une large place à l'interview des personnalités britanniques qui vont être les hôtes de la Bretagne.



SIMCA - CHRYSLER

DANS TOUS LES CAS

de 5 à 41 CV

Garantie :

1 AN PIÈCES et MAIN - D'ŒUVRE
ou 20 000 Km

Société Bretonne Automobile

16, rue de la 2^e D. B. - BREST

Téléphone 80-35-72

Si la qualité
des fruits, des légumes
et des fleurs
de la presqu'île
devient légendaire...

il y a sûrement des raisons !

la presqu'île

coopérative des producteurs de fruits, fleurs et légumes de qualité
de la presqu'île de Ploüargat-Iboulas.
cros-ar-bis / plouargat-daoulas - 29 n
tél. 84. 36. 39 / 84. 36. 66 / 84. 37. 65 / télex 74 - 655

Olivier de VERLON

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux
modèles à maille en Fully Fashion
et Prêt à Porter " **TRANSOCÉAN** "
BREST — Tél. 44 - 57 - 33

HOTEL DES VOYAGEURS

★★★ B

RESTAURANT PANORAMIQUE
BRASSERIE - GRILL
de 7 heures à 1 heure du matin

Avenue Clemenceau - 29 - BREST

Téléphone : 44-25-73

La composition et l'impression
de la nouvelle revue du C.E.L.I.B.
ont été réalisées par
l'Imprimerie des « Nouvelles de Bretagne »
31, avenue Janvier à Rennes.

Georges Lombard, remettant le collier de l'Hermine au Président Pleven :



“ LA BRETAGNE SE RECONNAIT EN VOUS ”

« Monsieur le Président, depuis plus de vingt ans, vous avez donné le meilleur de vous-même à cette province, comme vous avez donné le meilleur de vous-même à notre grande patrie.

Cette page d'histoire, la Bretagne tout entière sait quelle est son importance. Cette page d'histoire, la Bretagne sait que c'est à vous qu'elle la doit. Car avec une équipe d'hommes (et vous rappelez que vous n'étiez pas très nombreux au départ), vous avez su la rassembler, vous avez su lui insuffler cette foi et cette volonté qui lui étaient indispensables pour surmonter les épreuves et une situation qui apparaissait à beaucoup catastrophique.

Ne croyez pas qu'aujourd'hui, compte tenu des termes que nous avons entendus, compte tenu du ton de la discussion, la Bretagne ne s'en souvienn pas. Ne croyez surtout pas, Monsieur le Président, qu'elle ne se reconnaisse pas en vous.

Les Bretons, c'est une autre de leurs caractéristiques, se donnent le droit de se dire n'importe quoi, dans des conditions d'ailleurs souvent outrancières. Mais je suis persuadé qu'il n'y a pas un Breton se trouvant dans cette salle, qui accepterait que quelqu'un d'une autre province se permette de porter sur vous un jugement, même très modérément critique ; il y aurait immédiatement un élan de protestation. C'est cela aussi la Bretagne.

Monsieur le Président, nous sommes aujourd'hui le 29 septembre. Or le 29 septembre est pour la Bretagne, une date historique sur un certain plan que je vais rappeler. C'est en effet, en 1381, que le Duc Jean IV de Bretagne, rentrant et retrouvant son trône, fonda l'« Ordre de l'Hermine ». Et tous les 29 septembre, à la chapelle de Saint-Michel du Champ à Nantes, les Chevaliers de l'Hermine se réunissent afin de

voir le Duc, afin de s'entretenir avec lui des problèmes de la Bretagne.

Cet « Ordre de l'Hermine » a d'ailleurs été un Ordre assez extraordinaire et qui démontre, une fois de plus, l'originalité de la Bretagne. C'est le seul Ordre qu'on ait commencé à accorder (alors que nous nous trouvons en 1381) à des gens qui n'étaient pas nobles. C'est le seul Ordre qui ait accepté chez lui des femmes, (... que l'on n'appelait pas d'ailleurs chevalières mais chevaliresses...) manifestant ainsi, une fois de plus, que nos propres conceptions traduisent une sorte de civilisation qui nous est propre, une échelle des valeurs qui nous est particulière.

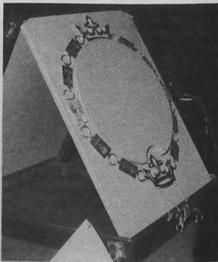
Eh bien, Monsieur le Président, dépassant même le C.E.L.I.B., c'est au nom, je crois, de la Bretagne que, je peux le dire, ce soir nous voulons perpétuer cette tradition. Nous voulons rappeler que l'action que vous avez menée pendant vingt ans, relève d'un même combat.

Alors remontant à nos sources pour arriver à ce présent, nous souhaitons que vous nous permettiez ce soir, de vous remettre, sous forme de symbole, les insignes de l'« Ordre de l'Hermine ».

En vous les remettant, je vous demanderai simplement de penser que c'est la Bretagne qui vous dit un immense, un sincère, un profond merci. Mais c'est la Bretagne qui vous dit aussi, « Monsieur le Président, vous avez encore un rôle à jouer pour cette province ; elle a encore besoin de vous. » ■

(Extraits de l'allocution prononcée par G. LOMBARD.)

Collier de l'ordre de l'Hermine.



BRETAGNE
information et action

1. Pour améliorer encore et donner une dimension nouvelle à "BRETAGNE" dans toute la RÉGION BRETONNE et au dehors ;
2. Pour permettre la diffusion d'articles et d'études d'intérêt général (rédigés par les meilleurs spécialistes) ;
3. Pour développer de nouvelles ambitions, préparer ensemble de nouveaux succès, affirmer l'image BRETAGNE,

renouvelez votre abonnement
abonnez vos amis

Bulletin d'abonnement

NOM : _____ Prénom : _____
 Profession : _____
 Adresse : _____ Département : _____
 Abonnement de soutien : 1 an, 30,00 F Abonnement ordinaire : 1 an, 20,00 F
 Règlement par : chèque bancaire chèque postal virement au C. C. P. :
 Revue « Bretagne » 2754-42 Rennes

REVUE DU CELIB

BRETAGNE 
information et action